



**ONU  HABITAT Conseil exécutif
du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains**

Distr. générale
6 septembre 2019
Français
Original : anglais

**Conseil exécutif du Programme des Nations Unies
pour les établissements humains
Première réunion**

Reprise de la réunion de 2019

Nairobi, 19 et 20 novembre 2019

Point 4 de l'ordre du jour provisoire*

**Rapport de la Directrice exécutive sur le Programme de travail du
Programme des Nations Unies pour les établissements humains et
le budget de la Fondations des Nations Unies pour l'habitat et
les établissements humains pour 2020**

Programme de travail et budget pour l'année 2020

Rapport de la Directrice exécutive

Résumé

On trouvera dans le présent rapport le projet de programme de travail de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'année 2020, établi sur la base du Plan stratégique quadriennal pour la période 2020-2023 approuvé par l'Assemblée du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) à sa première session (résolution 1/1 : Plan stratégique du Programme des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour la période 2020-2023). Le programme de travail a été établi conformément au guide publié le 31 décembre 2018 par la Division de la planification des programmes et du budget du Bureau de la planification des programmes, du budget et de la comptabilité du Secrétariat de l'Organisation des Nations Unies.

La Directrice exécutive recommande au Conseil exécutif du Programme des Nations Unies pour les établissements humains d'approuver le programme de travail et budget de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains pour l'année 2020 proposé dans le présent rapport.

* HSP/EB.1/1/Rev.1

Table des matières

II.	Préface	3
III.	Orientations générales	4
	Mandat et contexte	4
	Récents développements	6
	Stratégie pour 2020 et facteurs exogènes	6
	Activités d'évaluation	10
	Montant total des ressources nécessaires	11
	Ressources humaines globalement nécessaires	16
IV.	Ressources générales de la Fondation	18
	Aperçu financier	18
	Réserve financière générale	22
V.	Organes directeurs	22
	Ressources nécessaires	23
VI.	Direction exécutive et gestion	24
	Bureau du Directeur exécutif	24
	Ressources nécessaires	25
VII.	Programme de travail	26
	Cadres et livrables des sous-programmes	26
	Sous-programme 1: Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural	26
	Sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions	30
	Sous-programme 3 : Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain	35
	Sous-programme 4 : Prévention et gestion efficaces des crises urbaines	40
VIII.	Appui au Programme	45
	Annexe I : Informations supplémentaires : planification et performance du Programme	48
	Annexe II : Organigramme et effectifs pour l'année 2020 (postes permanents requis pour la période 2020-2023)	60
	Annexe III : Organigramme et effectifs pour l'année 2020 (Postes nécessaires pour 2020)	61

II. Préface



1. L'urbanisation durable accélère la réalisation des objectifs de développement durable. En articulant les liens entre l'urbanisation et le développement durable, nous, à ONU-Habitat, considérons que seule une stratégie de transformation claire, sous-tendue par des partenariats et adossée à une vision du développement audacieuse et novatrice permettra de résoudre les problèmes de développement persistants et émergents qui sont légion, en particulier l'extrême pauvreté, la prolifération des bidonvilles, l'insuffisance des services essentiels, les inégalités socioéconomiques, l'exclusion et la marginalisation sociales, les discriminations fondées sur le sexe, les crises humanitaires, les conflits, les défis posés par les changements climatiques et des taux de chômage élevés, qui touchent de plus en plus les zones urbaines.
2. Les travaux menés par ONU-Habitat au fil des ans ont démontré que des villes réussies, comme envisagé dans le Nouveau Programme pour les villes et l'objectif de développement durable 11, permettront de s'atteler plus facilement à d'autres objectifs et cibles de développement, tout en amenant des changements positifs bénéficiant à des millions de personnes, garantissant ainsi que nul ne soit laissé de côté, nulle part.
3. Lorsque j'ai rejoint ONU-Habitat en janvier 2018, j'ai lancé un processus de changement interne dont l'objectif était de faire d'ONU-Habitat une organisation adaptée à sa finalité, en veillant à ce qu'elle soit transparente, responsable, efficace et efficiente et, par-dessus tout, digne de confiance. Ce processus de changement visait aussi à optimiser la valeur ajoutée par ONU-Habitat aux activités du système des Nations Unies et à aider vraiment les États membres, les autorités locales et d'autres parties prenantes à s'attaquer efficacement aux défis posés par l'urbanisation durable.
4. En dernière analyse, notre mandat consiste à améliorer la vie des personnes. Notre mandat, c'est de transformer les lieux et les communautés afin de rehausser la qualité de vie pour tous. Lorsque j'ai visité les établissements informels de Mathare à Nairobi, en mars 2018, j'ai passé du temps avec des jeunes hommes et des jeunes femmes que j'ai rencontrés. Ils m'ont fait part de leurs préoccupations, de leurs aspirations et de leurs expériences. Ce fut une visite instructive et j'ai quitté les lieux en étant convaincue de l'utilité de notre travail. À ONU-Habitat, nous entendons lutter pour « une meilleure qualité de vie pour tous dans un monde en pleine urbanisation », c'est-à-dire améliorer les logements et les services urbains, créer des espaces publics sûrs pour tous, encourager l'entrepreneuriat, engendrer la cohésion sociale et autonomiser les membres les plus vulnérables de nos communautés, sachant que des millions de foyers vivent dans des bidonvilles. J'ai quitté Mathare plus déterminée que jamais à ce qu'ONU-Habitat ne laisse aucun lieu et aucune personne à la traîne.
5. Le soutien des États membres à la mise en œuvre du programme de travail et budget pour 2020 sera le bienvenu, en vue d'appuyer la cause d'une meilleure qualité de vie pour tous les habitants des villes et autres établissements humains.

(Signé) **Maimunah Mohd Sharif**
Secrétaire générale adjointe et Directrice exécutive

III. Orientations générales

Mandat et contexte

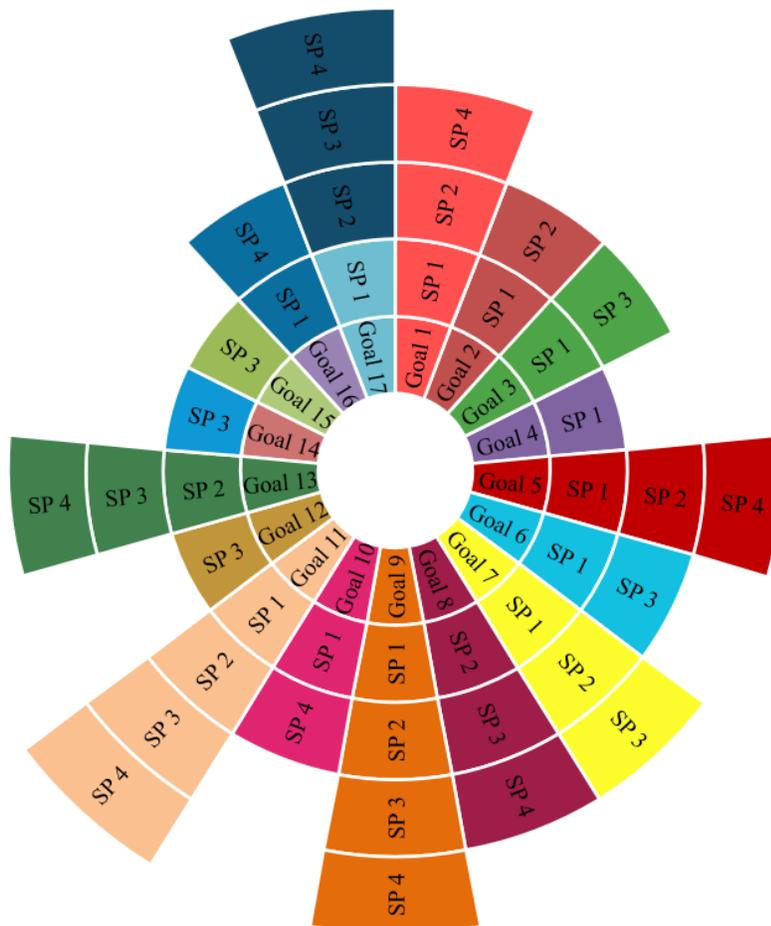
6. Le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) est responsable des activités du système des Nations Unies dans le domaine de l'urbanisation durable et des établissements humains. À ce titre, il soutient les efforts déployés par les États membres en vue de l'édification de villes et d'établissements urbains durables et mène, à cette fin, des activités normatives et opérationnelles aux niveaux mondial, régional, national et local. Par ailleurs, ONU-Habitat dirige et coordonne le suivi et la communication des progrès globaux dans la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies.

7. Le mandat d'ONU-Habitat découle des priorités établies par les résolutions et décisions pertinentes de l'Assemblée générale, notamment la résolution 3327 (XXIX) portant création de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et la résolution 32/162 portant création du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat) dont, par sa résolution 56/206, l'Assemblée générale a fait une nouvelle organisation, le Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat), avec effet au 1^{er} janvier 2002.

8. D'ici 2050, la population urbaine devrait presque doubler, faisant de l'urbanisation une des tendances les plus marquantes du XXI^e siècle. L'urbanisation croît rapidement, 90 % de la croissance des villes survenant dans les régions les moins avancées, où elle est rarement planifiée, ces régions n'ayant ni les capacités ni les ressources nécessaires pour y faire face. La croissance non planifiée des villes alimente l'expansion des établissements sauvages et des bidonvilles qui sont le symptôme visible de la pauvreté et des inégalités urbaines. Dans les pays en développement et dans certains pays développés, les logements ne sont guère abordables, de sorte que plus de 1,6 milliard d'habitants dans le monde vivent dans un logement inadéquat, dont un milliard dans des taudis. Près de 1,2 milliard d'habitants n'ont pas accès à de l'eau de boisson potable et 2,5 milliards n'ont pas accès à des services d'assainissement. Dans les pays en développement, moins de 35 % des villes traitent leurs eaux usées. Les habitants des bidonvilles sont privés de droits d'occupation et dépourvus de moyens de subsistance décentes, et ils sont de plus victimes d'exclusion sociale et de marginalisation. Toutes ces formes d'exclusion affectent de façon disproportionnée les femmes, les jeunes et les personnes âgées ainsi que les migrants et autres groupes marginalisés. Dans certaines parties du monde, les zones urbaines deviennent les épicentres de crises, d'insécurité et de violence, contribuant parfois à des déplacements de populations et des migrations forcées. Globalement, on compte actuellement 763 millions de migrants internes et 224 millions de migrants internationaux, dont la plupart vivent dans des zones urbaines, souvent dans des conditions difficiles. En outre, les villes sont responsables de 60 à 80 % de la consommation totale d'énergie, 70 % des émissions globales de carbone et plus de 70 % de l'exploitation des ressources. Les citoyens pauvres subissent le poids des catastrophes liées aux changements climatiques ainsi que des crises et des conflits créés par l'homme ou par la nature. Mais si l'urbanisation s'accompagne de difficultés, elle offre cependant d'immenses opportunités apportant des bénéfices à tous les niveaux des établissements humains.

9. ONU-Habitat a également pour mission de développer les capacités des gouvernements pour qu'ils puissent être à même de formuler et mettre en œuvre des politiques de développement durable, grâce à son programme ordinaire de coopération technique et ses projets au titre du Compte de développement.

Figure 1
Alignement des objectifs de développement durable sur les quatre domaines de changement
 SP = Sous-programme
 Goal = Objectif de développement durable



10. Pour livrer les produits devant contribuer à la réalisation de ses objectifs, ONU-Habitat est guidé par les mandats de chacun de ses sous-programmes. Les objectifs des sous-programmes sont alignés sur l'objectif global de l'Organisation, énoncé à l'article 1 de la Charte des Nations Unies, qui est de : « Réaliser la coopération internationale en résolvant les problèmes internationaux d'ordre économique, social, intellectuel ou humanitaire, en développant et en encourageant le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, sans distinctions de race, de sexe, de langue ou de religion ». Dans le Programme de développement durable à l'horizon 2030, les quatre buts énoncés à l'article 1 de la Charte sont concrétisés par les objectifs de développement durable. La figure 1 ci-dessus indique les objectifs de développement durable auxquels correspondent les objectifs, et donc les produits, des sous-programmes pertinents.

11. Les objectifs des sous-programmes sont en outre alignés sur les textes issus des conférences sur le logement et les établissements humains et le développement urbain durable, en particulier les textes issus de la troisième Conférence (Habitat III) adoptés par l'Assemblée générale dans sa résolution 71/235 et le Nouveau Programme pour les villes adopté dans sa résolution 71/256. Les objectifs des sous-programmes sont également alignés sur les programmes porteurs de changements tels que le Programme d'action d'Addis-Ababa adopté par la troisième Conférence internationale sur le financement du développement, le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030, l'Accord de Paris au titre de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques, le document final de la réunion plénière de haut niveau de l'Assemblée générale sur la gestion des déplacements massifs de réfugiés et de migrants, tenue en 2016, intitulé « Déclaration de New York pour les réfugiés et les migrants », et le Pacte mondial pour des migrations sûres, ordonnées et régulières, adopté en 2018.

Récents développements

12. En mai 2018, ONU-Habitat a présenté à l'Assemblée générale le premier d'une série de cinq rapports quadriennaux sur la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Ce rapport, établi avec le concours de 23 organismes des Nations Unies, les 5 commissions économiques et sociales régionales et 30 partenaires, fournit une analyse qualitative et quantitative des progrès de la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes. Il contient également des recommandations sur la marche à suivre pour assurer l'établissement réussi des rapports suivants, jusqu'en 2036.

13. En juillet 2018, l'objectif 11 a été revu pour la première fois par le Forum politique de haut niveau sur le développement durable – Plateforme mondiale pour le suivi et l'évaluation des objectifs de développement durable du Programme à l'horizon 2030. ONU-Habitat est l'organisme chef de file désigné pour bon nombre des indicateurs de l'objectif 11. Un rapport complet intitulé *Tracking Progress Towards Inclusive, Safe, Resilient and Sustainable Cities and Human Settlements: SDG Synthesis Report – High Level Political Forum 2018 (Suivi des progrès vers des villes et des établissements humains ouverts à tous, sûrs, résilients et durables : rapport de synthèse sur les ODD – Forum politique de haut niveau 2018)* a servi de base aux discussions. ONU-Habitat, avec d'autres organismes responsables de cet objectif (Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes, UNESCO, OMS, UNDOC et PNUE) et d'autres parties prenantes, a apporté son soutien à divers travaux méthodologiques et travaillé aux côtés des pays à la mise en place de systèmes de collecte des données ainsi qu'à l'élaboration de guides connexes, sur les technologies géospatiales notamment.

14. Le Forum urbain mondial, qui est la plus vaste plateforme internationale sur l'urbanisation et les établissements humains durables, a tenu sa neuvième session à Kuala Lumpur (Malaisie) en février 2018, avec la participation de représentants d'autorités nationales, régionales et locales, de la société civile, de parlementaires, de communautés locales, du secteur privé, d'organisations multilatérales, d'universitaires, de chercheurs et d'un large éventail de parties prenantes. Les participants ont partagé leurs connaissances et leurs expériences de l'urbanisation et des établissements humains durables et préconisé une mise en œuvre locale du Nouveau Programme pour les villes ainsi que sa transposition à plus grande échelle en vue d'accélérer la réalisation des objectifs de développement durable. Le document final du Forum (Déclaration de Kuala Lumpur sur les villes à l'horizon 2030) appelle l'attention sur les difficultés persistantes auxquelles doivent faire face les villes et les établissements humains. Il demande que des mesures soient prises d'urgence pour surmonter ces difficultés, en soulignant le pouvoir transformateur des villes et le réel désir de ne laisser personne de côté, ni aucun lieu. Ce document contient en outre des recommandations pratiques, visant notamment la mise en place de mécanismes spécifiques pour une gouvernance collaborative et la recherche de solutions novatrices.

15. En décembre 2018, l'Assemblée générale a adopté la résolution 73/239 établissant une nouvelle structure de gouvernance comprenant un organe à composition universelle, l'Assemblée d'ONU-Habitat, un Conseil exécutif composé de 36 membres et un Comité des représentants permanents.

16. L'Assemblée d'ONU-Habitat a tenu sa première session du 27 au 31 mai 2019 et a élu les 36 membres du Conseil exécutif, conformément à la résolution 73/239 de l'Assemblée générale. Le 30 mai 2019, le Conseil exécutif a tenu sa première réunion, au cours de laquelle il a adopté son règlement intérieur, ultérieurement approuvé par l'Assemblée d'ONU-Habitat.

17. Selon l'article 5 c) du règlement intérieur, les fonctions du Conseil exécutif incluent, notamment, l'approbation et la supervision du programme de travail et budget annuel, ainsi que de la stratégie de mobilisation des ressources, conformément au plan stratégique et aux orientations politiques fournies par l'Assemblée d'ONU-Habitat. Le Conseil exécutif a convenu, à sa première réunion, de reprendre celle-ci à une date ultérieure en novembre 2019 et décidé de reporter l'examen du programme de travail et budget d'ONU-Habitat pour l'année 2020 à la reprise de la réunion, qui se tiendrait les 19 et 20 novembre 2019 au siège d'ONU-Habitat à Nairobi.

Stratégie pour 2020 et facteurs exogènes

18. La stratégie d'ONU-Habitat pour exécuter son plan de travail annuel et son budget pour 2020 est articulée dans son nouveau plan stratégique pour la période 2020-2023. Le Plan stratégique analyse les forces et les faiblesses du Programme, les opportunités et les risques ; il propose une nouvelle vision, mission et portée stratégique ; et il définit les modalités de la réalisation du Nouveau Programme pour les villes, de l'objectif de développement durable 11 et d'autres objectifs pertinents.

19. La vision sous-tendant le Plan stratégique, « une meilleure qualité de vie pour tous dans un monde en pleine urbanisation », envisage une action plus directe pour améliorer la vie des populations. L'énoncé de mission figurant dans le nouveau Plan stratégique est le suivant : « *ONU-Habitat promeut des changements porteurs de transformation dans les villes et les établissements humains, par la fourniture de connaissances, de services consultatifs et d'une assistance technique, et par une action collaborative afin que personne ne soit laissé pour compte et qu'aucun endroit ne soit oublié* ». Le changement prévu, de sept à quatre sous-programmes a été déterminé par la vision et les priorités du nouveau plan stratégique.

20. Le Plan énonce quatre objectifs interdépendants et complémentaires vers lesquels la nouvelle structure proposée pour les sous-programmes du programme de travail est orientée :

- a) Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum rural-urbain ;
- b) Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions ;
- c) Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain ;
- d) Prévention et gestion efficaces des crises urbaines.

21. Aux fins du sous-programme 1, « réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum rural-urbain », ONU-Habitat consolidera sa vaste expérience dans plusieurs domaines : services de base, logement et amélioration des bidonvilles, foncier, mobilité urbaine et espaces publics. Les Directives internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous et les Lignes directrices internationales sur la planification urbaine et territoriale sont des cadres essentiels pour guider la réalisation des produits visés par ce sous-programme. En s'appuyant sur ces cadres et sur d'autres orientations normatives ainsi que sur son expérience très vaste de l'exécution de projets sur le terrain dans des domaines tels que l'espace public, la mobilité durable, l'eau et l'assainissement, les infrastructures sociales et physiques de base et l'énergie, ONU-Habitat accentuera ses efforts dans ces domaines. L'accent renforcé qui portera sur la croissance et la régénération effectives des établissements humains fait suite aux demandes expresses des États membres, des autorités locales et des partenaires adressées à ONU-Habitat, qui s'appuiera sur son expérience des îlots urbains planifiés et du renouveau urbain, ainsi que de la valorisation in situ, y compris dans les zones patrimoniales. Pour exercer son rôle de coordonnateur, ONU-Habitat collaborera avec un certain nombre d'autres organes de coordination des Nations Unies tels que ONU-Eau, ONU-Énergie et Énergie durable pour tous, et des organismes des Nations Unies comme le Programme des Nations Unies pour le développement, l'Entité des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes (ONU-femmes), le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture, et un grand nombre de partenaires non gouvernementaux, de parties prenantes et du secteur privé.

22. Les domaines thématiques ci-après, abordés dans le Plan stratégique 2014-2019, seront consolidés dans ce sous-programme :

- a) Législation, foncier et gouvernance urbains (actuel sous-programme 1) ;
- b) Planification et aménagement du milieu urbain (actuel sous-programme 2) ;
- c) Services urbains de base (actuel sous-programme 4) ;
- d) Logement et assainissement des bidonvilles (actuel sous-programme 5).

23. Aux fins du sous-programme 2, « Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions », ONU-Habitat mobilisera ses connaissances et ses compétences. L'accent renforcé qui sera mis sur la connectivité et la planification régionale découle de diverses études qui ont démontré le lien fort entre la planification des villes et des régions et un meilleur partage de la prospérité. En travaillant avec des partenaires stratégiques tels que l'Organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et la Banque mondiale, notamment, ONU-Habitat aidera les autorités publiques à différents échelons à définir des politiques, des cadres et des actions visant à améliorer la productivité des villes et des régions dans le cadre d'une approche intégrée du développement territorial. En concertation avec l'Organisation internationale du Travail, l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, le Fonds international de développement agricole, l'Organisation internationale pour les migrations et d'autres organisations, ONU-Habitat s'efforcera de promouvoir une croissance économique inclusive et durable, la création d'emplois et un travail décent pour tous, en particulier les femmes et les jeunes, en mettant en œuvre des politiques et des actions dédiées.

24. Ce nouveau sous-programme représentera un domaine de travail élargi pour ONU-Habitat, consolidant les travaux sur les recettes locales ou les finances municipales et la croissance économique inclusive faisant l'objet de l'actuel sous-programme 3, « Économie urbaine et finances municipales ».
25. Aux fins du sous-programme 3, « Renforcement de l'action pour le climat et amélioration de l'environnement urbain », ONU-Habitat renforcera son rôle de catalyseur pour mener, sur la scène climatique mondiale, des actions efficaces au niveau des villes en établissant un lien entre les politiques et les acteurs à tous les niveaux – mondial, national, local – et des contextes urbains spécifiques. Il constituera son portefeuille d'actions en faveur du climat en alliant conseils politiques, coopération technique, activités de plaidoyer, compétences thématiques, création de connaissances, partenariats et partage des meilleures pratiques. Dans le cadre de ses travaux sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements dans les villes et autres établissements humains, ONU-Habitat créera une plateforme pour mettre en contact les acteurs locaux et mondiaux et encourager l'association des administrations locales et régionales à ces travaux, dont l'un des principaux axes sera d'aider les communautés vulnérables et marginalisées, en particulier celles des établissements informels, à renforcer la résilience aux changements climatiques dans le contexte des stratégies plus larges en faveur de villes durables.
26. ONU-Habitat nouera des partenariats avec d'autres organismes des Nations Unies s'il existe des possibilités de synergies. Un partenariat avec le PNUE, qui possède des compétences en matière de surveillance de la qualité de l'air et d'approches écosystémiques de l'adaptation, complètera les compétences d'ONU-Habitat en matière de planification urbaine et métropolitaine, permettant d'aider les autorités locales à mettre au point de meilleurs plans d'action pour la qualité de l'air et le climat à l'échelon local. ONU-Habitat établira aussi un partenariat avec le Secrétariat de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques pour mieux faire prendre conscience des questions intéressant les villes et les établissements humains et pour diffuser les connaissances et les meilleures pratiques internationales à l'appui de la mise en œuvre des stratégies urbaines pour l'action climatique.
27. ONU-Habitat travaillera avec les gouvernements sur l'accès aux ressources disponibles pour le climat et l'environnement qui pourraient financer une action pour les villes, canalisées par des fonds établis par les Nations Unies tels que le Fonds vert pour le climat, le Fonds pour l'environnement mondial et le Fonds pour l'adaptation.
28. Aux fins de ce nouveau sous-programme, ONU-Habitat élargira ses travaux sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements, menés au titre de l'actuel sous-programme 2, « Planification et aménagement du milieu urbain ».
29. Aux fins du sous-programme 4, « Prévention et gestion efficaces des crises urbaines », ONU-Habitat proposera des solutions intégrées à l'appui des opérations menées par d'autres organismes des Nations Unies dans les domaines de l'humanitaire, du développement et des politiques, en particulier le Haut-Commissariat pour les réfugiés. ONU-Habitat sera appelé à :
- a) apporter un plus grand soutien à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans les pays touchés par un conflit ou une catastrophe naturelle ou d'origine anthropique ;
 - b) veiller à ce que ses travaux contribuent, de manière coordonnée, à l'engagement pris par le système des Nations Unies de maintenir la paix et d'apporter à l'échelle du système une réponse globale à des situations d'urgence complexes ;
 - c) apporter un plus grand soutien aux États membres dans leurs efforts pour mettre en œuvre le Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe 2015-2030 ;
 - d) apporter un plus grand soutien aux États membres confrontés à des difficultés causées par l'afflux massif de migrants (résolution 26/2 du Conseil d'administration).
- Ainsi, les travaux d'ONU-Habitat sur les régimes fonciers appuient les travaux plus larges en matière de prévention des conflits menés par le Programme des Nations Unies pour le développement et le Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix, notamment. ONU-Habitat continuera de mettre ses compétences à la disposition des réseaux des Nations Unies concernés, notamment le Réseau des Nations Unies sur les migrations et le Comité permanent interorganisations, et de fournir des services consultatifs urbains aux coordonnateurs des opérations humanitaires et aux Coordonnateurs résidents.
30. Aux fins de ce nouveau sous-programme, ONU-Habitat consolidera ses travaux sur la résilience, le relèvement, la reconstruction et la gestion des crises relevant de l'actuel sous-programme 6, « Réduction des risques et relèvement ».
31. Du fait de leur caractère transversal, les fonctions d'ONU-Habitat actuellement menées au titre du sous-programme 7, « Recherche et renforcement des capacités concernant les questions urbaines », s'exerceront dans le cadre de tous les nouveaux sous-programmes, conformément au repositionnement d'ONU-Habitat en tant que centre d'excellence et d'innovation.

32. Par ses travaux normatifs, portant notamment sur différentes formes de développement des connaissances, la recherche de pointe et le renforcement des capacités, ONU-Habitat établira des normes, proposera des règles et des principes, et mettra en commun les meilleures pratiques. ONU-Habitat suit également les progrès mondiaux et aide les organes intergouvernementaux, régionaux, nationaux et infranationaux à formuler des politiques pour des villes et des établissements humains durables. Pour ce faire, ONU-Habitat s'appuie sur son expérience des travaux normatifs qu'il a effectués dans le passé, fondés sur des données factuelles. Comme exemples de ces travaux, on citera ici : les rapports mondiaux phares (Rapport mondial sur les établissements humains et L'état des villes dans le monde, désormais inclus dans le World Cities Report, qui paraît périodiquement) ; la Base de données mondiale sur les indicateurs urbains ; les outils visant à améliorer l'accès aux terres et à la sécurité d'occupation mis au point en collaboration avec le Réseau mondial d'outils fonciers ; et les Directives internationales sur la décentralisation et l'accès aux services de base pour tous.

33. Les travaux opérationnels d'ONU-Habitat comprennent diverses formes d'assistance technique. Ils font appel à ses compétences techniques spécialisées et uniques dans le domaine de la coopération technique et ont pour but de mener des programmes et projets relatifs aux établissements humains qui fournissent aux États membres un soutien adapté et utile pour les aider à mettre en œuvre les politiques, stratégies, meilleures pratiques et normes pertinentes.

34. Les travaux opérationnels d'ONU-Habitat s'appuieront sur son expérience de l'exécution de programmes et projets aux niveaux local, national et régional ayant un impact démontré sur la vie des bénéficiaires. Le Programme a élaboré, au fil des ans, un large éventail de projets divers, largement axés sur la programmation intégrée en faveur d'une urbanisation durable, mais comprenant aussi la gestion des crises jusqu'à la reconstruction et la remise en état après une catastrophe et un conflit. En outre, ONU-Habitat mène des projets à la demande des gouvernements et des autorités locales.

35. S'agissant de la coopération avec d'autres entités aux niveaux mondial, régional, national et local, pour parvenir à des résultats durables dans la gestion des défis posés par l'urbanisation, ONU-Habitat devra travailler en collaboration avec une multitude de partenaires et mobiliser de nombreuses ressources. Il devra notamment travailler étroitement avec les gouvernements et les autorités locales et coopérer avec les institutions financières internationales, les banques régionales de développement, le secteur privé, la société civile, les instituts de recherche et de formation, des universitaires et d'autres partenaires. Le Forum urbain mondial est un bon exemple de coopération et de collaboration entre ONU-Habitat et un très large éventail de partenaires participant à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

36. Dans son rôle de catalyseur, ONU-Habitat s'emploiera, par le biais d'activités de plaidoyer, de communication et d'information, à mobiliser un soutien public et politique et à renforcer la collaboration à tous les niveaux en vue de partager les meilleures pratiques. Il tirera au maximum parti de ses plateformes de plaidoyer et de diffusion des connaissances, en particulier du Forum urbain mondial (qui sert également de plateforme pour la communication des rapports au titre du Nouveau Programme pour les villes), de la Journée mondiale des villes et de la Journée mondiale de l'habitat, ainsi que du rapport intitulé *L'état des villes dans le monde*. En tant que principal responsable de l'urbanisation durable et des établissements humains à l'échelle du système des Nations Unies, ONU-Habitat continuera de suivre les conditions et tendances mondiales des villes et d'en rendre compte, et de coordonner la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes dans le système des Nations Unies, en collaboration avec d'autres organismes des Nations Unies concernés. Pour appuyer la surveillance mondiale des objectifs de développement durable relatifs au développement urbain, il comptera sur des solutions novatrices et intelligentes, ainsi que sur des données et des analyses robustes générées par des outils tels que l'Observatoire mondial des villes et l'Indice de prospérité des villes.

37. Concernant la coordination et de la liaison interorganisations, ONU-Habitat travaillera et collaborera avec tous les organismes des Nations Unies, notamment en vue de définir un cadre d'action pour la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes assorti de plans d'action régionaux, ainsi qu'une stratégie à l'échelle du système pour une urbanisation durable. ONU-Habitat collabore avec l'OMS et l'UNICEF s'agissant du suivi de la fourniture de services d'eau et d'assainissement et avec la FAO et la Banque mondiale s'agissant des éléments constituant la sécurité d'occupation. ONU-Habitat travaille aussi avec le Haut-Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés, l'Organisation internationale pour les migrations et le Programme alimentaire mondial à l'intégration du développement urbain durable dans les interventions humanitaires, à la prise en compte du Nouveau Programme pour les villes par ONU-Eau et ONU-Énergie, à la définition de cadres pour des mécanismes de financement conjoints, et à l'harmonisation de la mise en œuvre du Cadre de Sendai avec le Bureau des Nations Unies pour la prévention des catastrophes. Il collabore

étroitement avec le PNUE dans le cadre du Partenariat pour des villes plus vertes et de la viabilité de l'environnement dans le développement urbain. À cet égard, dans le contexte de son rôle normatif, ONU-Habitat continuera de travailler en étroite coopération avec le Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat de l'ONU et avec les commissions régionales, en tant que plateforme de connaissances et première source mondiale de données et de connaissances sur les villes, les agglomérations et les établissements ruraux dans toutes les régions et tous les pays du monde.

38. S'agissant des facteurs exogènes, le plan global pour 2020 repose sur les hypothèses de planification suivantes :

- a) Des ressources extra-budgétaires suffisantes seront disponibles pour mener à bien les travaux prévus et livrer les produits escomptés ;
- b) Les gouvernements et les autorités locales continueront de solliciter l'appui technique d'ONU-Habitat pour élaborer et mettre en œuvre leurs politiques, plans et stratégies ;
- c) La stabilité sociale, politique et macroéconomique prévaudra dans les zones où ONU-Habitat et ses partenaires mèneront des programmes et des projets ;
- d) Des données urbaines désagrégées seront disponibles pour appuyer les travaux de recherche et les activités de plaidoyer d'ONU-Habitat.

39. ONU-Habitat inclut une perspective sexospécifique dans ses activités opérationnelles, ses produits et ses résultats, selon qu'il convient, en mettant systématiquement en application le Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes. Ainsi, le principal résultat attendu du sous-programme 1 pour 2020 montre que les interventions d'ONU-Habitat ont pour but d'améliorer la sécurité d'occupation des femmes dans les États arabes. Pour le sous-programme 4, les produits incluent des conseils sur l'accès des femmes à la terre à l'appui des efforts de consolidation de la paix au Soudan du Sud.

Activités d'évaluation

40. Les évaluations et auto-évaluations ci-après, achevées en 2018, ont guidé l'établissement du plan d'évaluation du Programme pour 2020 :

- a) Examen triennal à l'appui de l'application des recommandations du Bureau des services de contrôle interne figurant dans son rapport sur l'évaluation du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (E/AC.51/2015/2) ;
- b) Auto-évaluation de la réalisation du programme de développement urbain durable ;
- c) Auto-évaluation du Service de la planification, du développement et de l'aménagement des villes ;
- d) Auto-évaluation du programme de pays du Sri Lanka (2013-2017) ;
- e) Auto-évaluation du Réseau mondial d'outils fonciers, Phase 2 ;
- f) Auto-évaluation de la stratégie de l'Alliance mondiale des partenariats d'entreprises de distribution d'eau (GWOPA) (2013-2017) ;
- g) Auto-évaluation du Programme d'approvisionnement en eau, d'assainissement et d'hygiène en faveur des communautés du Nord du Ghana exposées à des risques de catastrophe ;
- h) Auto-évaluation de l'Accord de coopération entre le Service jeunesse et emploi d'ONU-Habitat et l'Institut humaniste de coopération pour le développement (HIVOS) ;
- i) Auto-évaluation conjointe à mi-parcours du projet « Bâtir des villes durables et résilientes » ;
- j) Auto-évaluation de la réduction des risques et du renforcement de la résilience des villes en Afrique lusophone.

41. Les conclusions des évaluations et des auto-évaluations mentionnées ci-dessus au paragraphe 40 ont été prises en compte pour établir le plan du programme d'évaluation pour 2020. Ainsi, une évaluation de l'Alliance mondiale des partenariats d'entreprises de distribution d'eau (GWOPA) a recommandé qu'une stratégie soit élaborée pour 2018-2022, et une équipe spéciale a par suite été créée pour élaborer cette nouvelle stratégie. Les réformes administratives et de gouvernance en cours à ONU-Habitat, qui ont pour but de faire en sorte que le Programme soit mieux adapté à

sa finalité, font suite aux recommandations découlant des évaluations demandant à ONU-Habitat de renforcer son efficacité et son efficacité et de mieux rendre compte du résultat de ses travaux.

42. Les évaluations et auto-évaluations ci-après sont prévues pour 2020 :

- a) Une évaluation d'ONU-Habitat par le Bureau des services de contrôle interne (commencée en 2019, achevée en 2020) ;
- b) Une auto-évaluation à la fin du plan stratégique pour la période 2014-2019 ;
- c) Une auto-évaluation de la dixième session du Forum urbain mondial ;
- d) Une auto-évaluation d'impact – Indice de la prospérité des villes ;
- e) Deux auto-évaluations de pays – Mozambique et Rwanda ;
- f) Six auto-évaluations de projets prenant fin en 2019, notamment de projets sur le logement, l'espace public urbain, les finances municipales, les villes et les changements climatiques, les meilleures pratiques et la résilience des villes ;
- g) Trois auto-évaluations thématiques de projets concernant la jeunesse, le genre, et l'eau et l'assainissement ;
- h) Une auto-évaluation de projets concernant la jeunesse et le genre.

Montant total des ressources nécessaires

43. Le projet de budget pour 2020 a été préparé compte tenu des dispositions de l'article II, règle 302.1, du Règlement financier de l'Organisation des Nations Unies applicable à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et règles de gestion financière de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains et des autres ressources extra-budgétaires du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat) (ST/SGB/2015/4).

44. La règle 302.1 a) est ainsi libellée :

« Le Directeur exécutif établit un projet de budget-programme pour la Fondation et les autres ressources extrabudgétaires, qui couvre la totalité des activités programmées, y compris les opérations de crédit d'amorçage menées par la Fondation conformément à l'article UNHHSF 1.1, le budget d'appui au programme de la Fondation et les autres ressources extrabudgétaires. La période sur laquelle l'exercice budgétaire court et la présentation du budget sont conformes aux règlements, règles, politiques et pratiques de budgétisation de l'Organisation des Nations Unies. Le projet de budget-programme comprend une provision pour imprévus. »

45. Le cadre financier d'ONU-Habitat comprend trois sources de financement :

- a) Les crédits ouverts au budget ordinaire de l'Organisation des Nations Unies, dont le montant est approuvé par l'Assemblée générale ;
- b) Les contributions à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains, dont les allocations budgétaires à des fins générales¹ sont approuvées par le Conseil exécutif² et les allocations budgétaires préaffectées³ sont approuvées par le Directeur exécutif ;
- c) Les contributions au titre de la coopération technique, dont les allocations budgétaires sont également approuvées par le Directeur exécutif.

46. À des fins de gestion, les contributions générales de la Fondation et sa dotation au titre du budget ordinaire de l'ONU constituent le « budget de base » d'ONU-Habitat ; le montant des crédits ouverts à ce titre doit être approuvé par une décision des États membres, par l'intermédiaire de l'Assemblée générale et de l'Assemblée d'ONU-Habitat.

47. L'ouverture de crédits au budget ordinaire est approuvée par l'Assemblée générale et relève de quatre grandes catégories correspondant aux chapitres pertinents du budget :

- a) Chapitre 15 : les allocations budgétaires à ce chapitre (Établissements humains) sont directement versées au Programme des Nations Unies pour les établissements humains au titre des contributions mises en recouvrement. Ce budget fait partie du budget global, estimé à environ

¹ Ancien « budget général de la Fondation ».

² Ancien Conseil d'administration.

³ Ancien « budget de la Fondation à des fins déterminées ».

11,2 millions de dollars. Le montant définitif de l'allocation budgétaire pour 2020 sera connu après la session de l'Assemblée générale, fin 2019 ;

b) Chapitre 2 : les crédits ouverts à ce chapitre du budget sont alloués à la Division des services de conférence, qui assure la fourniture de services de conférence à ONU-Habitat. La Division des services de conférence (DCS) relève du chapitre 2 du budget ordinaire. Le montant estimatif des crédits pour 2020 est d'environ 0,6 million de dollars ; toutefois, le montant effectif de l'allocation sera basé sur les estimations de la Division des services de conférence et la décision de l'Assemblée générale. Ce budget ne fait pas partie du budget global ;

c) Chapitre 23 : les allocations budgétaires à ce chapitre (Programme ordinaire de coopération technique) servent à fournir des services consultatifs sectoriels dans le domaine des établissements humains et du développement urbain durable. Le chapitre 23 ne fait pas partie du budget global. Le montant estimatif des crédits au titre du Programme ordinaire de coopération technique en 2020 est d'environ 1,0 million de dollars. On trouvera dans l'Annexe II le détail du programme de travail et budget du programme régional de coopération technique ;

d) Chapitre 35 : les allocations budgétaires à ce chapitre sont versées au Département des affaires économiques et sociales pour des activités de développement. Le Département verse des allocations budgétaires à d'autres départements du Secrétariat aux fins de mise en œuvre. Le Département des affaires économiques et sociales (DESA) relève du chapitre 35 du budget ordinaire. Le budget annuel du Compte de développement dans le budget de l'exercice biennal 2018-2019 s'est élevé à 1,7 million de dollars environ. Le montant effectif de l'allocation pour 2020 sera connu plus tard, en 2020. Ce budget ne fait pas partie du budget global.

48. Les contributions à la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains sont de deux sortes : les contributions générales et les contributions préaffectées. Les contributions générales sont des contributions volontaires versées par les gouvernements sur lesquelles sont prélevées des allocations budgétaires approuvées par le Conseil exécutif conformément aux priorités convenues à l'appui de la mise en œuvre du programme de travail approuvé pour ONU-Habitat. Les contributions préaffectées sont des contributions volontaires versées par les gouvernements et d'autres donateurs pour exécuter des activités précises inscrites au programme de travail et conformes au mandat d'ONU-Habitat. Ces contributions servent généralement à financer des projets globaux, thématiques et multinationaux.

49. Les contributions au titre de la coopération technique sont des ressources volontaires préaffectées versées par les gouvernements et d'autres donateurs non gouvernementaux pour l'exécution d'activités techniques précises dans les pays conformément au mandat d'ONU-Habitat et à son programme de travail.

50. Le programme de travail et budget consolidé et harmonisé pour l'année 2020 a été établi sur la base d'une analyse des recettes annuelles attendues des trois sources de financement susmentionnées, compte tenu des ressources nécessaires à la mise en œuvre du projet de programme de travail annuel. Conformément à la résolution 67/226 de l'Assemblée générale, tous les efforts ont été faits pour consolider les ressources de base et autres ressources projetées dans un cadre budgétaire intégré, sur la base des priorités du Plan stratégique pour la période 2020–2023.

51. Le montant total des ressources directes nécessaires à ONU-Habitat pour l'année 2020 est projeté à 248,2 millions de dollars. Ce montant est essentiellement destiné à répondre à la demande pour des activités financées à l'aide des contributions préaffectées de la Fondation et des crédits alloués à la coopération technique dans les domaines d'activités d'ONU-Habitat portant sur les services consultatifs et l'appui au renforcement des capacités et aux activités opérationnelles aux niveaux local, infranational et national.

52. Les ressources nécessaires pour mener à bien le programme de travail pour 2020 sont indiquées aux tableaux 1.1, 1.2, 1.3 et 1.4 ci-dessous.

Figure 2
L'année 2020 en chiffres

Fondation (budget général)		Autres sources	
	18,9 millions – Montant total des ressources nécessaires 16,9 millions – Postes 2,0 millions – Autres dépenses		232,7 millions – Montant total des ressources nécessaires 15,5 millions – Postes 217,2 millions – Autres dépenses
	7,5 % du montant total des ressources		92,5 % du montant total des ressources
	5,9 millions – Augmentation par rapport à 2019		5,6 millions – Réduction par rapport à 2019
	135 postes 93 Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 42 Agents des services généraux et apparentés		120 postes 75 Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur 45 Agents des services généraux et apparentés

Tableau 1.1
Montant des ressources nécessaires pour l'année 2020 par source de financement et priorité stratégique
(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>	<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>	<i>Organes directeurs</i>	<i>Direction exécutive et gestion</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Total</i>
Source de financement								
Fondation (contributions à des fins générales)	2 949,4	2 277,0	3 497,2	3 062,1	439,1	2 856,0	3 846,6	18 927,4
Budget ordinaire	2 032,5	2 313,3	2 021,4	1 578,2	566,2	1 663,1	988,1	11 162,8
Appui au Programme	855,9	841,2	1 236,4	1 038,8	111,6	713,1	5 844,0	10 641,0
Fondation (contributions préaffectées)	22 261,1	14 338,9	6 698,3	18 925,4	–	800,0	450,0	63 473,7
Coopération technique	26 303,4	36 388,2	25 174,2	59 531,6	–	–	–	147 397,4
Total	54 402,3	56 158,6	38 627,5	84 136,1	1 116,9	6 032,2	11 128,7	251 602,3
Principales catégories de dépenses								
Dépenses de personnel (postes)	5 177,9	4 802,7	6 127,7	4 903,2	986,1	4 201,6	6 177,3	32 376,5

Autres dépenses de personnel	49 224,4	51 355,9	32 499,8	79 232,9	130,8	1 830,6	4 951,4	219 225,8
Total	54 402,3	56 158,6	38 627,5	84 136,1	1 116,9	6 032,2	11 128,7	251 602,3

Tableau 1.2
Ressources nécessaires pour l'année 2020 par priorité stratégique et sous-catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Priorités stratégiques</i>	<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>	<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>	<i>Organes directeurs</i>	<i>Direction exécutive et gestion</i>	<i>Appui au programme</i>	<i>Total</i>
Sous-catégorie de dépenses								
Dépenses de personnel (postes)	5 177,9	4 802,7	6 127,7	4 903,2	986,1	4 201,6	6 177,3	32 376,5
Autres dépenses de personnel	19 057,5	18 886,4	10 723,8	31 576,8	41,4	769,2	191,8	81 246,9
Dépenses de représentation	24,3	14,8	26,7	21,3	9,0	6,6	5,1	107,8
Consultants	155,2	155,3	142,1	196,5	9,4	134,0	62,6	855,1
Frais de voyage des représentants		–	–	–	6,9	33,1	–	40,0
Frais de voyage du personnel	3 648,1	3 582,0	1 773,6	5 697,8	34,4	367,3	168,8	15 272,0
Services contractuels	4 629,6	3 050,7	1 758,9	5 294,5	6,9	88,7	2 888,6	17 717,9
Frais généraux de fonctionnement	6 060,2	7 174,1	3 740,5	9 265,2	6,0	233,4	1 556,0	28 035,4
Fournitures et accessoires	1 194,6	813,6	507,4	1 741,1	6,2	42,1	17,4	4 322,4
Mobilier et matériel	1 106,0	1 284,9	883,6	2 772,9	10,0	128,3	61,1	6 246,8
Dons et contributions (versés)	13 348,9	16 394,1	12 943,2	22 666,8	0,6	27,9	–	65 381,5
Total	54 402,3	56 158,6	38 627,5	84 136,1	1 116,9	6 032,2	11 128,7	251 602,3
Dépenses de personnel (postes)	5 177,9	4 802,7	6 127,7	4 903,2	986,1	201,6	6 177,3	32 376,5
Autres dépenses de personnel	49 224,4	51 355,9	32 499,8	79 232,9	130,8	1 830,6	4 951,4	219 225,8
Total	54 402,3	56 158,6	38 627,5	84 136,1	1 116,9	6 032,2	11 128,7	251 602,3
Pourcentage	21,6 %	22,3 %	15,4 %	33,4 %	0,4 %	2,4 %	4,4 %	100,0 %

Tableau 1.3
Ressources nécessaires pour l'année 2020 par source de financement et sous-catégorie de dépenses

(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sources de financement</i>	<i>Fondation (contributions générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (contributions préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Total</i>
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	16 919,3	9 800,6	5 656,6	–	–	32 376,5
Autres dépenses de personnel	89,6	288,9	217,6	28 420,6	52 230,2	81 246,9
Dépenses de représentation	29,8	7,6	70,4	–	–	107,8
Consultants	186,0	225,0	444,1	–	–	855,1
Frais de voyage des représentants	40,0	–	–	–	–	40,0
Frais de voyage du personnel	190,7	158,4	456,4	6 998,9	7 467,6	15 272,0
Services contractuels	751,4	260,0	2 204,8	4 994,8	9 506,9	17 717,9
Frais généraux de fonctionnement	445,5	348,6	1 291,3	7 409,3	18 540,7	28 035,4
Fournitures et accessoires	44,6	36,2	106,8	1 730,8	2 404,0	4 322,4
Mobilier et matériel	76,8	37,5	193,0	2 031,8	3 907,7	6 246,8
Dons et contributions (versés)	153,7	–	–	11 887,5	53 340,3	65 381,5
Total	18 927,4	11 162,8	10 641,0	63 473,7	147 397,4	251 602,3
Dépenses de personnel (postes)	16 919,3	9 800,6	5 656,6	–	–	32 376,5
Autres dépenses de personnel	2 008,1	1 362,2	4 984,4	63 473,7	147 397,4	219 225,8
Total	18 927,4	11 162,8	10 641,0	63 473,7	147 397,4	251 602,3
Pourcentage	7,5 %	4,4 %	4,2 %	25,2 %	58,6 %	100,0 %

Tableau 1.4
Montant total des ressources nécessaires pour l'année 2020 par principale catégorie de priorité stratégique

(en milliers de dollars des États-Unis)

	<i>Dépenses effectives pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Ajustement</i>	<i>Budget proposé pour 2020</i>	<i>Postes</i>	
					2019	2020
A. Programme de travail						
Sous-programme 1 : Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum rural-urbain						
Dépenses de personnel (postes)				5 177,9		37
Autres dépenses de personnel				49 224,4		
Total partiel				54 402,3		37
Sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions						
Dépenses de personnel (postes)				4 802,7		35
Autres dépenses de personnel				51 355,9		
Total partiel				56 158,6		35
Sous-programme 3 : Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain						

	<i>Dépenses effectives pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Ajustement</i>	<i>Budget proposé pour 2020</i>	<i>Postes</i>	
					2019	2020
Dépenses de personnel (postes)				6 127,7		41
Autres dépenses de personnel				32 499,8		
Total partiel				38 627,5		41
Sous-programme 4 : Prévention et gestion efficaces des crises urbaines						
Dépenses de personnel (postes)				4 903,2		47
Autres dépenses de personnel				79 232,9		
Total partiel				84 136,1		47
B. Organes directeurs						
Dépenses de personnel (postes)				986,1		6
Autres dépenses de personnel				130,8		
Total partiel				1 116,9		6
C. Direction exécutive et gestion						
Dépenses de personnel (postes)				4 201,6		31
Autres dépenses de personnel				1 830,6		
Total partiel				6 032,2		31
D. Appui au Programme						
Dépenses de personnel (postes)				6 177,3		58
Autres dépenses de personnel				4 951,4		
Total partiel				11 128,7		58
Total des ressources						
Dépenses de personnel (postes)				32 376,5		255
Autres dépenses de personnel				219 225,8		
Total				251 602,3		255

Ressources humaines globalement nécessaires

53. ONU-Habitat a entrepris un programme de réformes sur instructions de la Directrice exécutive. Pour ce programme de réformes, ONU-Habitat estime avoir besoin d'un effectif permanent de 316 postes à pourvoir progressivement au cours des quatre années sur lesquelles portera le Plan stratégique pour la période 2020-2023. Le tableau 1.5A présente une ventilation de ces postes par catégorie tandis que le tableau 1.5B fait apparaître la répartition par sous-programme et par source de financement.

Tableau 1.5A

Recrutement échelonné par catégorie de postes

<i>Catégorie</i>	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2</i>	<i>G-7</i>	<i>G-6</i>	<i>G-5</i>	<i>G-4</i>	<i>Total</i>
2020	1	1	5	14	49	35	52	11	20	26	28	13	255
2021	–	–	–	–	6	7	14	2	–	2	14	3	48
2022	–	–	–	–	4	–	8	–	–	–	–	–	12
2023	–	–	–	–	–	–	–	1	–	–	–	–	1
Total	1	1	5	14	59	42	74	14	20	28	42	16	316

Tableau 1.5B
Recrutement échelonné par année et par source de financement

Sous-programme	Nombre de postes par année					Nombre de postes par source de financement			Total
	2020	2021	2022	2023	Total	Fondation	Budget ordinaire	Appui au Programme	
Sous-programme 1	37	8	1	–	46	29	13	4	46
Sous-programme 2	35	5	3	–	43	24	16	3	43
Sous-programme 3	41	9	3	–	53	35	14	4	53
Sous-programme 4	47	9	1	–	57	37	11	9	57
Organes directeurs	6	2	–	–	8	3	5	–	8
Direction exécutive et gestion	31	6	1	1	39	29	7	3	39
Appui au Programme	58	9	3	–	70	39	7	24	70
Total	255	48	12	1	316	196	73	47	316

54. ONU-Habitat aura besoin pour 2020 d'un effectif de 135 postes financés par la Fondation (au titre des contributions générales), 47 postes financés par le budget de l'appui au Programme et 73 postes imputés sur le budget ordinaire, soit un total de 255 postes.

55. L'Annexe II présente la répartition estimative des postes pour le Plan stratégique 2020-2023 et l'Annexe III la répartition des postes en 2020.

56. L'Annexe III présente l'organigramme et les effectifs pour l'année 2020. Elle fait apparaître la répartition des 255 postes par domaine stratégique prioritaire et source de financement.

57. Les effectifs nécessaires pour mettre en œuvre le programme de travail pour 2020 sont indiqués en détail aux tableaux 2.1, 2.2 et 2.3 ci-dessous.

Tableau 2.1

Répartition estimative des postes par source de financement et domaine stratégique prioritaire

Priorités stratégiques	S/PI ⁴	S/P2	S/P3	S/P4	Organes directeurs	Direction exécutive et gestion	Appui au Programme	Total
<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>		<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>				
Source de financement								
Fondation (contributions générales)	20	16	23	27	1	21	27	135
Budget ordinaire	13	16	14	11	5	7	7	73
Appui au Programme	4	3	4	9	–	3	24	47
Fondation (contributions préaffectées)	–	–	–	–	–	–	–	–
Coopération technique	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	37	35	41	47	6	31	58	255
Catégories de postes								
Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur	29	23	30	32	3	20	31	168
Agents des services généraux	8	12	11	15	3	11	27	87
Total	37	35	41	47	6	31	58	255

⁴ S/P = sous-programme

Tableau 2.2
Ressources humaines nécessaires par source de financement, catégorie de personnel et classe

Élément et sous-programme	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées					Total partiel	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2	Sous total	Autre classe	Agent local	NO		
Ressources générales de la Fondation	–	1	4	10	30	19	23	6	93	–	42	–	42	135
Budget ordinaire	1	–	1	4	9	15	14	5	49	–	24	–	24	73
Appui au Programme	–	–	–	–	10	1	15	–	26	–	21	–	21	47
Total	1	1	5	14	49	35	52	11	168	–	87	–	87	255

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur ; NO = Administrateur recruté sur le plan national.

Tableau 2.3
Répartition estimative des postes par domaine stratégique prioritaire et classe

Élément et sous-programme	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur							Agents des services généraux et des catégories apparentées					Total partiel	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Sous total	Autre classe	Agent local	NO		
Priorités stratégiques														
Sous-programme 1	–	–	2	2	10	5	7	3	29	–	8	–	8	37
Sous-programme 2	–	–	–	3	8	5	5	2	23	–	12	–	12	35
Sous-programme 3	–	–	1	3	10	8	6	2	30	–	11	–	11	41
Sous-programme 4	–	–	–	3	10	9	7	3	32	–	15	–	15	47
Organes directeurs	–	–	–	1	–	1	1	–	3	–	3	–	3	6
Direction exécutive et gestion	1	1	2	1	8	3	3	1	20	–	11	–	11	31
Appui au Programme	–	–	–	1	3	4	23	–	31	–	27	–	27	58
Total	1	1	5	14	49	35	52	11	168	–	87	–	87	255

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur ; NO = Administrateur recruté sur le plan national.

IV. Ressources générales de la Fondation

Aperçu financier

Tableau 3.0
Évolution financière de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains

(en milliers de dollars des États-Unis)

Rubrique/Année	2014	2015	2016	2017	2018	2019*	2020*
I. Financement							
A. Soldes du Fonds et de la réserve en début d'année	17 022	16 498	10 154	6 088	2 279	1 280	1 775
Total, A	17 022	16 498	10 154	6 088	2 279	1 280	1 775
B. Recettes							
Contributions	7 547	1 995	2 279	2 693	3 594	5 398	17 817
Rendement des investissements	63	172	37	52	13	103	150
Recouvrement des coûts	–	2 803	2 469	2 628	–	561	1 300
Recettes accessoires	337	–	–	92	–	–	–
Total, B	7 610	5 307	4 785	5 373	3 699	6 062	19 267
Total I (A+B)	24 632	21 805	14 939	11 461	5 978	7 342	21 041

<i>Rubrique/Année</i>	<i>2014</i>	<i>2015</i>	<i>2016</i>	<i>2017</i>	<i>2018</i>	<i>2019*</i>	<i>2020*</i>
II. Dépenses		-					
Traitements et indemnités des fonctionnaires	6 755	8 829	7 984	7 927	4 419	5 548	16 919
Rémunérations et prestations des autres membres du personnel	470	654	331	334	27	-	305
Subventions et transferts	52	18	15	442	-	-	154
Fournitures et consommables	72	13	(5)	4	-	-	45
Frais de voyage	287	831	276	287	43	5	231
Autres dépenses de fonctionnement	294	257	228	171	18	4	1 197
Dépenses accessoires	204	1 049	22	17	12	10	77
Total II	8 134	11 651	8 851	9 182	4 519	5 567	18 928
III. Soldes du Fonds et de la réserve opérationnelle en fin d'année (I-II)	16 498	10 154	6 088	2 279	1 280	1 775	2 114
Réserve opérationnelle	6 620	4 562	4 562	2 606	1 303	1 303	1 893
IV. Soldes du Fonds en fin d'année	9 878	5 592	1 526	(327)	(23)	472	221

* Montants projetés.

58. Le tableau 3.0 montre l'évolution des recettes et des dépenses de la Fondation au titre des contributions à des fins générales, sur la base des états financiers vérifiés pour la période 2014-2018. Vu le montant modeste des contributions à des fins générales, les dépenses pour 2019 ont essentiellement trait au financement des postes permanents. Le budget pour 2020 reflète les dépenses qui devraient être à la charge de la Fondation.

59. Le montant total des recettes projetées pour 2020 s'élève à 20,8 millions de dollars, dont 19,4 millions devraient provenir des contributions volontaires des États membres. La Fondation prélèvera sur le portefeuille de projets un pourcentage de 13 % au titre des dépenses d'appui au Programme (recouvrement des coûts), qui devrait s'élever à 1,3 million de dollars en 2020 sur la base des recettes au titre de l'appui au Programme, de 10,0 millions de dollars.

60. ONU-Habitat projette également une réserve opérationnelle de 1,9 million de dollars représentant 10 % du budget total pour l'année 2020. Les tableaux 3.1, 3.2 et 3.3 indiquent les besoins de ressources financières et humaines pour 2020.

Tableau 3.1
Ressources financières nécessaires à la Fondation pour l'année 2020 par domaine de priorité stratégique et sous-catégorie de dépenses

(en milliers de dollars des États-Unis)

Priorités stratégiques	<i>S/P1</i>	<i>S/P2</i>	<i>S/P3</i>	<i>S/P4</i>	<i>Organes directeurs</i>	<i>Direction exécutive et gestion</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Total</i>
	<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>	<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>				
Sous-catégorie de dépenses								
Dépenses de personnel (postes)	2 792,5	2 140,6	3 356,5	2 870,9	406,9	2 625,3	2 726,6	16 919,3
Autres dépenses de personnel	13,1	16,3	10,2	21,9	2,6	12,7	12,8	89,6
Dépenses de représentation	7,3	4,4	8,0	6,4	0,4	2,0	1,3	29,8
Consultants	33,5	33,5	29,6	45,9	2,8	25,7	15,0	186,0

Priorités stratégiques	S/P1	S/P2	S/P3	S/P4	Organes directeurs	Direction exécutive et gestion	Appui au Programme	Total
	<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>	<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>				
Sous-catégorie de dépenses								
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	6,9	33,1	–	40,0
Frais de voyage du personnel	23,0	20,6	20,6	28,7	10,3	70,7	16,8	190,7
Services contractuels	13,7	12,6	13,6	17,1	2,1	14,8	677,5	751,4
Frais généraux de fonctionnement	10,0	9,8	9,5	13,3	1,8	23,6	377,5	445,5
Fournitures et accessoires	7,4	5,7	7,7	7,9	1,9	10,2	3,8	44,6
Mobilier et matériel	5,0	5,3	6,7	6,7	2,8	35,0	15,3	76,8
Dons et contributions (versés)	43,9	28,2	34,8	43,3	0,6	2,9	–	153,7
Total	2 949,4	2 277,0	3 497,2	3 062,1	439,1	2 856,0	3 846,6	18 927,4
Dépenses de personnel (postes)	2 792,5	2 140,6	3 356,5	2 870,9	406,9	2 625,3	2 726,6	16 919,3
Autres dépenses de personnel	156,9	136,4	140,7	191,2	32,2	230,7	1 120,0	2 008,1
Total	2 949,4	2 277,0	3 497,2	3 062,1	439,1	2 856,0	3 846,6	18 927,4
Pourcentage	15,6 %	12,0 %	18,5 %	16,2 %	2,3 %	15,1 %	20,3 %	100,0 %

Tableau 3.2

Répartition estimative des postes de la Fondation par classe et domaine de priorité stratégique

Priorités stratégiques	S/P1	S/P2	S/P3	S/P4	Organes directeurs	Direction exécutive et gestion	Appui au Programme	Total
	<i>Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural</i>	<i>Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions</i>	<i>Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain</i>	<i>Prévention et gestion efficaces des crises urbaines</i>				
Classe								
SGA ⁵	–	–	–	–	–	–	–	–
SSG	–	–	–	–	1	–	–	1
D-2	1	–	1	–	2	–	–	4
D-1	1	2	3	3	–	–	1	10
P-5	6	4	6	7	5	–	2	30
P-4	2	2	4	6	3	1	1	19

⁵ Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur.

	<i>Dépenses effectives pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Ajustement</i>	<i>Budget proposé pour 2020</i>	<i>Postes</i>	
					2019	2020
Autres dépenses de personnel				32,2		
Total partiel				439,1		1
C. Direction exécutive et gestion						
Dépenses de personnel (postes)				2 625,3		21
Autres dépenses de personnel				230,7		
Total partiel				2 856,0		21
D. Appui au Programme						
Dépenses de personnel (postes)				2 726,6		27
Autres dépenses de personnel				1 120,0		
Total partiel				3 846,6		27
Montant total des ressources						
Dépenses de personnel (postes)				16 919,3		135
Autres dépenses de personnel				2 008,1		
Total partiel				18 927,4		135

Réserve financière générale

61. Le budget du Fonds général de la Fondation est approuvé par le Conseil exécutif, qui peut aussi lui assigner des fonds provenant de contributions volontaires à des fins générales.

62. Conformément à la règle financière 304.2 b), le Conseil exécutif fixe le montant de la réserve financière générale, selon que de besoin, sur la recommandation du Directeur exécutif. La réserve sert à garantir la liquidité du Fonds général, amortir les fluctuations de trésorerie et permettre à la Fondation de satisfaire aux autres exigences d'une gestion prudente du Fonds général.

63. Pour 2020, la Directrice exécutive recommande une réserve financière générale de 1 893 000 dollars, soit 10 % du projet de budget du Fonds général.

V. Organes directeurs

64. Conformément à la résolution 72/226 adoptée par l'Assemblée générale en décembre 2017, le Président du Comité des représentants permanents a établi à Nairobi un groupe de travail à composition non limitée chargé d'envisager des options possibles pour aider les États membres à exercer un meilleur contrôle sur ONU-Habitat, que l'Assemblée examinerait à sa soixante-treizième session. Le groupe de travail a présenté des conclusions et recommandations préconisant une structure de gouvernance à trois niveaux : une Assemblée universelle, un Conseil exécutif représentatif et un Comité des représentants permanents à composition universelle. L'Assemblée générale a approuvé cette structure en décembre 2018.

65. En application de la résolution 73/307 de l'Assemblée générale, le Conseil d'administration a été dissous en tant qu'organe subsidiaire de l'Assemblée générale et remplacé par l'Assemblée d'ONU-Habitat, qui se réunit tous les quatre ans pendant cinq jours et qui est chargée d'approuver le plan stratégique d'ONU-Habitat. L'Assemblée générale a également établi un Conseil exécutif composé de 36 membres élus par l'Assemblée d'ONU-Habitat. Le Conseil exécutif renforce le contrôle des opérations d'ONU-Habitat et améliore également la responsabilité, la transparence, l'efficacité et l'efficacité du Programme. Il supervise l'élaboration du plan stratégique avant son approbation par l'Assemblée d'ONU-Habitat et il est également chargé d'examiner et d'approuver le programme de travail et budget annuel. Le Conseil exécutif est en outre chargé d'examiner les règlements financiers et règles de gestion financière ainsi que les questions liées à la gestion du Programme. L'Assemblée d'ONU-Habitat a tenu sa première session en mai 2019 et le Conseil exécutif sa première réunion d'une journée en marge de la session d'ONU-Habitat. La reprise de la réunion du Conseil exécutif se tiendra les 19 et 20 novembre 2019 au siège d'ONU-Habitat à Nairobi.

66. Le Comité des représentants permanents se réunira à Nairobi deux fois tous les quatre ans, une fois avant l'Assemblée d'ONU-Habitat pour préparer la session, et une deuxième fois pour une réunion d'examen de haut niveau à mi-parcours.

Ressources nécessaires

67. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 4.1 et 4.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 4.3.

Tableau 4.1

Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément	Dépenses effectives pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Autre variation	Variation des ressources		
					Variation totale	Variation en %	Projet de budget pour 2020
Sous-catégorie de dépenses							
Dépenses de personne (postes)				406,9	406,9	100,0	406,9
Autres dépenses de personnel				2,6	2,6	100,0	2,6
Dépenses de représentation				0,4	0,4	100,0	0,4
Consultants				2,8	2,8	100,0	2,8
Frais de voyage des représentants				6,9	6,9	100,0	6,9
Frais de voyage du personnel				10,3	10,3	100,0	10,3
Services contractuels				2,1	2,1	100,0	2,1
Frais généraux de fonctionnement				1,8	1,8	100,0	1,8
Fournitures et accessoires				1,9	1,9	100,0	1,9
Mobilier et matériel				2,8	2,8	100,0	2,8
Dons et contributions (versés)				0,6	0,6	100,0	0,6
Total				439,1	439,1	100,0	439,1
Dépenses de personnel (postes)				406,9	406,9	100,0	406,9
Autres dépenses de personnel				32,2	32,2	100,0	32,2
Total				439,1	439,1	100,0	439,1

Tableau 4.2

Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement

(en milliers de dollars des États-Unis)

Sources de financement	Fondation (contributions générales)	Budget ordinaire	Appui au Programme	Fondation (contributions préaffectées)	Coopération technique	Projet de budget pour 2020
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	406,9	526,0	53,2	–	–	986,1
Autres dépenses de personnel	2,6	32,6	6,2	–	–	41,4
Dépenses de représentation	0,4	7,6	1,0	–	–	9,0
Consultants	2,8	–	6,6	–	–	9,4
Frais de voyage des représentants	6,9	–	–	–	–	6,9
Frais de voyage du personnel	10,3	–	24,1	–	–	34,4
Services contractuels	2,1	–	4,8	–	–	6,9

<i>Sources de financement</i>	<i>Fondation (contributions générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (contributions préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Frais généraux de fonctionnement	1,8	–	4,2	–	–	6,0
Fournitures et accessoires	1,9	–	4,3	–	–	6,2
Mobilier et matériel	2,8	–	7,2	–	–	10,0
Dons et contributions (versés)	0,6	–	–	–	–	0,6
Total	439,1	566,2	111,6	–	–	1 116,9

Tableau 4.3
Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel
(Nombre de postes)

<i>Élément et sous-programme</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Sous-total</i>	<i>Autre classe</i>	<i>Agent local</i>	<i>NO</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
Ressources générales de la Fondation	–	–	–	–	–	1	–	–	1	–	–	–	–	1
Budget ordinaire	–	–	–	1	–	–	1	–	2	–	3	–	3	5
Appui au Programme	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–	–
Total	–	–	–	1	–	1	1	–	3	–	3	–	3	6

Abbreviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur ; NO = Administrateur recruté sur le plan national.

VI. Direction exécutive et gestion

Bureau du Directeur exécutif

68. La direction exécutive et la gestion sont placées sous la responsabilité de la Directrice exécutive, secondée par le Directeur exécutif adjoint, et comprennent la Section de la stratégie et de la politique, la Section de l'évaluation et la Division des relations extérieures, y compris les bureaux de liaison de New York et de Bruxelles. La Directrice exécutive définit l'orientation générale pour une mise en œuvre effective et efficace du plan stratégique et du programme de travail et budget annuel d'ONU-Habitat. Le Bureau de la Directrice exécutive coordonne aussi les relations avec les États membres ; les bureaux, programmes, fonds et autres organismes des Nations Unies ; et d'autres partenaires associés à la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et d'autres mandats pertinents à l'échelle du système des Nations Unies. L'exécution des fonctions de direction exécutive et de gestion sont appuyées par les unités administratives décrites ci-dessous.

69. La Division de la stratégie et des connaissances : i) fournit des orientations stratégiques générales à la direction et à l'ensemble de l'Organisation ; ii) mène les initiatives stratégiques, en particulier l'élaboration, l'exécution et le suivi du plan stratégique et des programmes phares ; iii) coordonne la supervision de l'Organisation et du Programme, notamment l'établissement des rapports internes sur la mise en œuvre du plan stratégique, et assure l'intégration de la gestion axée sur les résultats ; iv) définit et gère la stratégie d'ONU-Habitat en matière de communication et de plaidoyer en utilisant avec cohérence tous les moyens (imprimés, électroniques et sociaux) pour mieux faire connaître, avec plus d'efficacité et de clarté, le rôle d'ONU-Habitat, en particulier son mandat, le Nouveau Programme pour les villes et les objectifs de développement durable ; v) coordonne les initiatives de mobilisation des ressources ainsi que la mise en place de partenariats stratégiques, y compris en y associant le secteur privé ; vi) conseille la Directrice exécutive sur les tendances et les opportunités en matière d'innovation ; vii) fournit des orientations stratégiques générales sur les rapports phares et la Base mondiale de données urbaines et en assure la coordination ; et viii) assure le positionnement d'ONU-Habitat en tant que centre mondial d'excellence et d'innovation aux fins de solutions urbaines durables.

70. Le Groupe de l'évaluation, organe indépendant, est chargé de planifier et coordonner les activités d'évaluation d'ONU-Habitat et d'améliorer les méthodes d'évaluation afin que les évaluations réalisées soient conformes aux normes et critères en vigueur dans le système des Nations Unies. Le Groupe gèrera, avec le concours d'évaluateurs externes, des évaluations internes ayant pour but d'analyser des questions d'importance stratégique concernant l'efficacité du développement, la performance de l'Organisation, et la cohérence de ses activités normatives et opérationnelles. En outre, il apportera son soutien aux auto-évaluations qui seront menées par les bureaux individuels en 2020 et il continuera d'assurer le suivi des évaluations ainsi que l'application des recommandations en découlant.

Ressources nécessaires

71. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 5.1 et 5.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 5.3.

Tableau 5.1

Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses

(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément	Dépenses effectives pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Variation des ressources			Projet de budget pour 2020
				Autre variation	Variation totale	Variation en %	
Sous-Catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				4 201,6	4 201,6	100,0	4 201,6
Autres dépenses de personnel				511,2	511,2	100,0	511,2
Dépenses de représentation				6,6	6,6	100,0	6,6
Consultants				392,0	392,0	100,0	392,0
Frais de voyage des représentants				33,1	33,1	100,0	33,1
Frais de voyage du personnel				367,3	367,3	100,0	367,3
Services contractuels				88,7	88,7	100,0	88,7
Frais généraux de fonctionnement				233,4	233,4	100,0	233,4
Fournitures et accessoires				42,1	42,1	100,0	42,1
Mobilier et matériel				128,3	128,3	100,0	128,3
Dons et contributions (versés)				27,9	27,9	100,0	27,9
Total				6 032,2	6 032,2	100,0	6 032,2
Dépenses de personnel (postes)				4 201,6	4 201,6	100,0	4 201,6
Autres dépenses de personnel				1 830,6	1 830,6	100,0	1 830,6
Total				6 032,2	6 032,2	100,0	6 032,2

Tableau 5.2

Ressources nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement

(en milliers de dollars des États-Unis)

Sources de financement	Fondation (ressources générales)	Budget ordinaire	Appui au programme	Fondation (ressources préaffectées)	Coopération technique	Projet de budget pour 2020
Catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	2 625,3	1 320,3	256,0	–	–	4 201,6
Autres dépenses de personnel	12,7	129,1	29,7	339,7	–	511,2
Dépenses de représentation	2,0	–	4,6	–	–	6,6
Consultants	25,7	48,4	59,9	258,0	–	392,0
Frais de voyage des représentants	33,1	–	–	–	–	33,1
Frais de voyage du personnel	70,7	36,7	164,9	95,0	–	367,3
Services contractuels	14,8	39,4	34,5	–	–	88,7
Frais généraux de fonctionnement	23,6	72,4	55,1	82,3	–	233,4

Sources de financement	Fondation (ressources générales)	Budget ordinaire	Appui au programme	Fondation (ressources préaffectées)	Coopération technique	Projet de budget pour 2020
Fournitures et accessoires	10,2	8,1	23,8	–	–	42,1
Mobilier et matériel	35,0	8,7	84,6	–	–	128,3
Dons et contributions (versés)	2,9	–	–	25,0	–	27,9
Total	2 856,0	1 663,1	713,1	800,0	–	6 032,2

Tableau 5.3

Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel

Élément et sous-programme	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur								Agents des services généraux et des catégories apparentées				Total partiel	Total
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Sous- total	Autre classe	Agent local	Adminis- trateur recruté sur le plan national		
Ressources générales de la Fondation	–	1	2	–	5	3	3	1	15	–	6	–	6	21
Budget ordinaire	1	–	–	1	2	–	–	–	4	–	3	–	3	7
Appui au Programme	–	–	–	–	1	–	–	–	1	–	2	–	2	3
Total	1	1	2	1	8	3	3	1	20	–	11	–	11	31

VII. Programme de travail

Cadres et livrables des sous-programmes

Sous-programme 1 : Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural



A. Objectif

72. L'objectif auquel ce sous-programme contribue est de réduire les inégalités entre les communautés et en leur sein, et de réduire la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural.

B. Alignement sur les objectifs de développement durable

73. Cet objectif est aligné sur les objectifs de développement durable ci-après : Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) ; Objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) ; Objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) ; Objectif 4 (Assurer à tous une éducation équitable, inclusive et de qualité et des possibilités d'apprentissage tout au long de la vie) ; Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) ; Objectif 6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable) ; Objectif 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable) ; Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) ; Objectif 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre) ; Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et

les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) ; Objectif 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) ; Objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

C. Principaux résultats escomptés pour 2020

Renforcer les droits des hommes et des femmes à la terre dans le monde arabe

74. Les acteurs du secteur foncier dans le monde arabe, tels que les professionnels de la terre, les institutions gouvernementales, les milieux académiques et les organisations de la société civile, prennent de plus en plus conscience du fait que l'accès à la terre, son utilisation et son contrôle sont des facteurs décisifs pour assurer un développement économique et social durable, la paix et la stabilité, ainsi que la réalisation des droits humains.

75. De 2016 à 2018, ONU-Habitat a facilité le lancement de l'Initiative pour la gouvernance des terres arabes, par l'intermédiaire de son Réseau mondial d'outils fonciers et avec l'aide de la Banque mondiale et de la FAO. Cette initiative a pour but d'offrir aux acteurs et aux parties prenantes du secteur foncier dans la région une plateforme où collaborer et développer les compétences en vue de trouver et mettre œuvre des solutions novatrices et inclusives pour relever les défis liés à la terre.

76. De 2016 à 2018, ONU-Habitat et le Réseau mondial d'outils fonciers⁶ ont mis au point et piloté des outils fonciers inclusifs, sensibles au genre et adaptés à la situation en Iraq pour démontrer leur possibilité d'améliorer les droits des Yazidis à la terre. Grâce à ces outils, plus de 10 000 Yazidis déplacés ont pu être réinstallés dans 15 villages et villes dans le district de Sinjar. Des certificats d'occupation ont été délivrés à 1 312 ménages dont, pour beaucoup, c'était le premier titre d'occupation et une première étape vers l'obtention d'un titre de pleine propriété. Ce processus a été mené à bien par la communauté, qui s'est ainsi autonomisée et qui a renforcé sa collaboration avec les autorités.

77. Le défi était d'aider à renforcer les capacités des institutions chargées de l'administration des terres dans la région arabe pour qu'elles soient à même d'utiliser des outils et des approches inclusifs et sensibles au genre, sur le modèle de ceux mis au point par le Réseau mondial d'outils fonciers.

78. En 2019 et en 2020, en s'appuyant sur l'Initiative pour la gouvernance des terres arabes, ONU-Habitat s'emploiera à renforcer les capacités des institutions régionales, nationales et locales chargées de l'administration des terres pour qu'elles puissent se servir d'outils et de méthodes inclusifs et sensibles au genre, s'inspirant de ceux élaborés par le Réseau mondial d'outils fonciers.

79. En 2020, ONU-Habitat élargira ses partenariats dans la région, en particulier avec les donateurs, les milieux académiques et le secteur privé, en organisant des réunions de groupes d'experts. Il organisera également des ateliers sur le renforcement des capacités, la sensibilisation et la production de documents techniques. Il fournira des services consultatifs techniques dans les pays en vue de l'utilisation d'outils fonciers inclusifs et sensibles au genre. L'expérience et les enseignements acquis dans le cadre du projet pilote mené en Iraq seront partagés avec les parties prenantes de la région pour permettre leur reproduction dans d'autres pays. Cette démarche assurera l'harmonisation et la cohérence des approches suivies par les différents acteurs du développement pour s'attaquer aux problèmes fonciers dans la région.

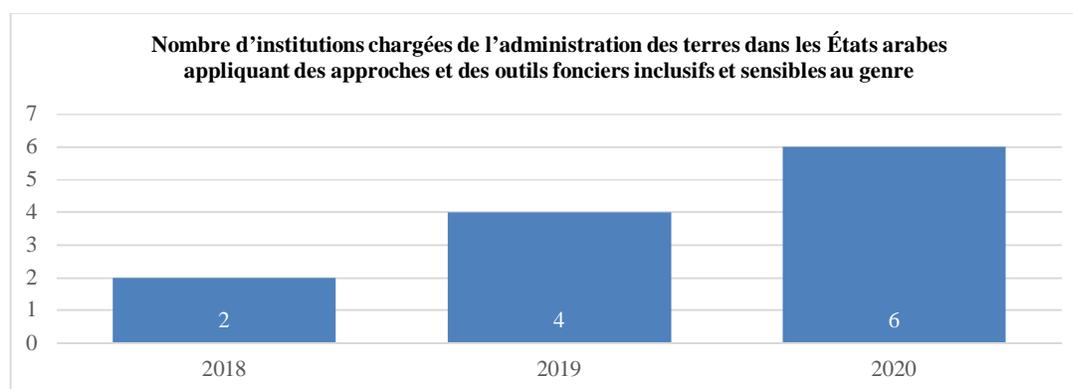
80. Les produits prévus devraient contribuer au résultat escompté, qui est d'améliorer l'aptitude des institutions chargées de l'administration des terres à appliquer et gérer des méthodes adaptées à leur finalité ainsi que des outils appropriés, y compris des outils inclusifs et sensibles au genre, favorisant l'égalité des droits à la terre dans les zones urbaines, périurbaines et rurales dans les États arabes.

81. Ce résultat, s'il est atteint, permettra à six institutions chargées de l'administration des terres dans les États arabes de savoir se servir d'approches et d'outils fonciers inclusifs et sensibles au genre.

82. Ce résultat, s'il est obtenu, mettra en évidence les progrès accomplis en 2020 vers la réalisation de l'objectif fixé.

⁶ Le Réseau mondial d'outils fonciers, dont le secrétariat est basé à ONU-Habitat, opère dans le monde entier avec un réseau de 80 partenaires d'horizons divers : professionnels de la terre, instituts de formation et de recherche, organisations de la société civile urbaines et rurales.

Mesure de la performance



83. Le sous-programme continuera d'être guidé par tous les mandats confiés à ONU-Habitat, qui déterminent le cadre législatif des produits livrables.

D. Produits livrables pour la période 2020

84. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

	2018 <i>prévus</i>	2018 <i>effectifs</i>	2019 <i>prévus</i>	2020 <i>prévus</i>
Produits livrables quantifiés				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				32
Séminaires, ateliers et stages de formation (nombre de jours)				51
Publications (nombre de publications)				2
Documents techniques (nombre de documents)				13
Produits livrables non quantifiés				
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
Bases de données et contenus numériques				
D. Produits de communication				
Programmes de sensibilisation, manifestations spéciales et matériaux d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

Ressources nécessaires

85. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 6.1 et 6.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 6.3.

Tableau 6.1
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément	Dépenses effectives pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Variation des ressources			Projet de budget pour 2020
				Autre variation	Variation totale	Variation en %	
Sous-catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				5 177,9	5 177,9	100,0	5 177,9
Autres dépenses de personnel				19 057,5	19 057,5	100,0	19 057,5
Dépenses de représentation				24,3	24,3	100,0	24,3
Consultants				155,2	155,2	100,0	155,2
Frais de voyage des représentants				-	-	100,0	-
Frais de voyage du personnel				3 648,1	3 648,1	100,0	3 648,1
Services contractuels				4 629,6	4 629,6	100,0	4 629,6
Frais généraux de fonctionnement				6 060,2	6 060,2	100,0	6 060,2
Fournitures et accessoires				1 194,6	1 194,6	100,0	1 194,6
Mobilier et matériel				1 106,0	1 106,0	100,0	1 106,0
Dons et contributions (versés)				13 348,9	13 348,9	100,0	13 348,9
Total				54 402,3	54 402,3	100,0	54 402,3
Dépenses de personnel (postes)				5 177,9	5 177,9	100,0	5 177,9
Autres dépenses de personnel				49 224,4	49 224,4	100,0	49 224,4
Total				54 402,3	54 402,3	100,0	54 402,3

Tableau 6.2
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers de dollars des États-Unis)

Source de financement	Fondation (ressources générales)	Budget ordinaire	Appui au Programme	Fondation (ressources préaffectées)	Coopération technique	Projet de budget pour 2020
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	2 792,5	1 793,1	592,3	-	-	5 177,9
Autres dépenses de personnel	13,1	31,8	30,6	9 067,6	9 914,4	19 057,5
Dépenses de représentation	7,3	-	17,0	-	-	24,3
Consultants	33,5	43,5	78,2	-	-	155,2
Frais de voyage des représentants	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage du personnel	23,0	29,5	53,7	1 717,4	1 824,5	3 648,1
Services contractuels	13,7	53,0	31,9	2 559,2	1 971,8	4 629,6
Frais généraux de fonctionnement	10,0	67,9	23,4	2 319,0	3 639,9	6 060,2
Fournitures et accessoires	7,4	6,5	17,2	677,1	486,4	1 194,6
Mobilier et matériel	5,0	7,2	11,6	242,1	840,1	1 106,0
Dons et contributions (versés)	43,9	-	-	5 678,7	7 626,3	13 348,9
Total	2 949,4	2 032,5	855,9	22 261,1	26 303,4	54 402,3

Tableau 6.3
Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel

(Nombre de postes)

Élément et sous-programme	Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur						Agents des services généraux et des catégories apparentées							
	SGA	SSG	D-2	D-1	P-5	P-4	P-3	P-2/1	Sous-total	Autre niveau	Agent local	NO	Total partiel	Total
Ressources générales de la Fondation	–	–	1	1	6	2	5	2	17	–	3	–	3	20
Budget ordinaire	–	–	1	1	1	3	2	1	9	–	4	–	4	13
Appui au Programme	–	–	–	–	3	–	–	–	3	–	1	–	1	4
Total	–	–	2	2	10	5	7	3	29	–	8	–	8	37

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P : administrateur ; NO = administrateur recruté sur le plan national.

Sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions



A. Objectif

86. L'objectif auquel ce sous-programme contribue est le meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions.

B. Alignement sur les objectifs de développement durable

87. Cet objectif est aligné sur les objectifs de développement durable ci-après : Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) ; Objectif 2 (Éliminer la faim, assurer la sécurité alimentaire, améliorer la nutrition et promouvoir l'agriculture durable) ; Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) ; Objectif 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétique fiables, durables et modernes, à un coût abordable) ; Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) ; Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) ; Objectif 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre) ; Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) ; Objectif 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) ; Objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

C. Principaux résultats escomptés pour 2020

L'innovation, moteur de la transformation des villes et du développement durable : l'Initiative pour la prospérité des villes

88. En 2018, ONU-Habitat a élargi les services techniques et consultatifs fournis aux États membres dans le cadre de l'Initiative pour la prospérité des villes au suivi de la réalisation des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes, en s'appuyant sur des indicateurs globaux et contextuels étayés par une analyse spatiale. En 2018, plus de 530 villes ou agglomérations du monde entier s'étaient jointes à l'Initiative et l'utilisaient comme outil de mesure et d'aide à l'élaboration des politiques. Cet outil est utilisé notamment par les municipalités mexicaines pour suivre la performance des villes, évaluer l'impact des ressources allouées, et mieux coordonner, assurer et surveiller la réalisation des objectifs de développement durable et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes.

89. La difficulté est de répondre à la demande croissante des États membres, qui ont besoin de données statistiques sur les villes pour appliquer des solutions reposant sur des données factuelles et suivre leur prospérité et leur viabilité d'une manière scientifique dans le cadre de l'Initiative pour la prospérité des villes.

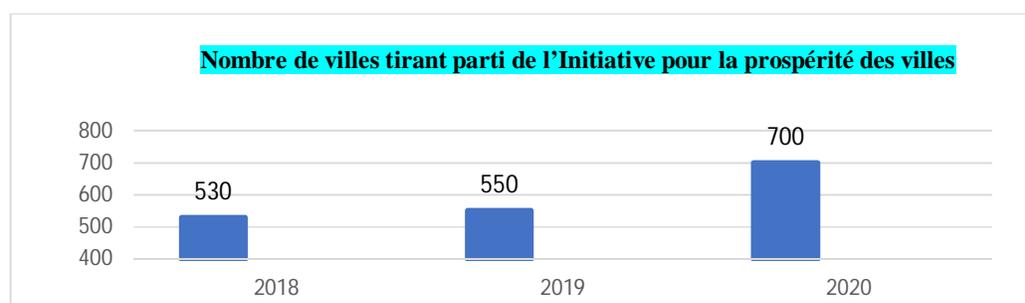
90. Pour répondre à cette demande, en 2020 ONU-Habitat affinera la méthode employée dans le cadre de l'Initiative pour la prospérité des villes et trouvera d'autres moyens de générer des données et des informations dont les villes ne disposent pas localement, y compris une analyse de la composante spatiale. ONU-Habitat démontrera la valeur ajoutée de l'Initiative en élargissant l'utilisation de la base de données sur les meilleures pratiques, en mettant au point des outils techniques, en fournissant des services consultatifs et en menant des activités de renforcement des capacités dans les villes intéressées par une participation à l'Initiative. Les villes qui ne disposaient pas auparavant des informations et des capacités nécessaires pour envisager des interventions de politique urbaine reposant sur des données factuelles peuvent désormais compter sur l'Initiative pour ce faire. C'est ainsi qu'au Mexique, des données et informations générées dans le cadre de l'Initiative ont permis d'élaborer 100 plans d'urbanisme reposant sur des données factuelles. En Colombie, la ville de Bucaramanga a pu, en se fondant sur les conclusions de l'Initiative, concevoir un nouveau plan-cadre pour la ville.

91. Les produits prévus devraient contribuer au résultat escompté, qui est d'améliorer les connaissances sur l'urbanisation durable aux niveaux local, national et mondial pour permettre l'élaboration de politiques reposant sur des données factuelles.

92. Ce résultat, s'il est atteint, aura permis à 700 villes d'utiliser l'Initiative pour la prospérité des villes pour poser un diagnostic, établir des données de référence, formuler des plans d'urbanisme reposant sur des données factuelles, et définir une vision pour la ville ainsi que des plans d'action à long terme.

93. Ce résultat, s'il est obtenu, mettra en évidence les progrès accomplis en 2020 vers la réalisation collective de l'objectif fixé.

Mesure de la performance



94. Le sous-programme continuera d'être guidé par tous les mandats confiés à ONU-Habitat, qui déterminent le cadre législatif des produits livrables.

B. Produits livrables pour la période 2020

95. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

	2018 prévus	2018 effectifs	2019 prévus	2020 prévus
--	----------------	-------------------	----------------	----------------

Produits quantifiables

B. Production et transfert de connaissances

Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				37
Séminaires, ateliers et stages de formation (nombre de jours)				74
Publications (nombre de publications)				2
Documents technique (nombre de documents)				21

Produits non quantifiables

	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
Bases de données et contenus numériques				
D. Produits de communication				
Programmes de sensibilisation, manifestations spéciales et matériaux d'information				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

Ressources nécessaires

96. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 7.1 et 7.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 7.3.

Tableau 7.1
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément	Dépenses pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Autres variations	Variation des ressources		Projet de budget pour 2020
					Variation totale	Variation en %	
Catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				4 802,7	4 802,7	100,0	4 802,7
Autres dépenses de personnel				18 886,4	18 886,4	100,0	18,886,4
Dépenses de représentation				14,8	14,8	100,0	14,8
Consultants				–	–	100,0	–
Frais de voyage des représentants				–	–	100,0	–
Frais de voyage du personnel				3 582,0	3 582,0	100,0	3 582,0
Services contractuels				3 050,7	3 050,7	100,0	3 050,7
Frais généraux de fonctionnement				7 174,1	7 174,1	100,0	7 174,1
Fournitures et accessoires				813,6	813,6	100,0	813,6
Mobilier et matériel				1 284,9	1 284,9	100,0	1 284,9
Dons et contributions (versés)				16 394,1	16 394,1	100,0	16 394,1
Total				56 158,6	56 158,6	100,0	56 158,6
Dépenses de personnel (postes)				4 802,7	4 802,7	100,0	4 802,7
Autres dépenses de personnel				51 355,9	51 355,9	100,0	51 355,9
Total				56 158,6	56 158,6	100,0	56 158,6

Tableau 7.2
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Fondation (ressources générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (ressources préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	3 356,5	1 782,0	989,2	–	–	6 127,7
Autres dépenses de personnel	10,2	31,8	23,8	3 166,7	7 491,3	10 723,8
Dépenses de représentation	8,0	–	18,7	–	–	26,7
Consultants	29,6	43,5	69,0	–	–	142,1
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	–	–
Frais de voyage du personnel	20,6	29,5	48,1	540,5	1 134,9	1 773,6
Services contractuels	13,6	53,0	31,7	478,0	1 182,6	1 758,9
Frais généraux de fonctionnement	9,5	67,9	22,1	720,5	2 920,5	3 740,5
Fournitures et accessoires	7,7	6,5	18,1	131,3	343,8	507,4
Mobilier et matériel	6,7	7,2	15,7	173,4	680,6	883,6
Dons et contributions (versés)	34,8	–	–	1 487,9	11 420,5	12 943,2
Total	3 497,2	2 021,4	1 236,4	6 698,3	25 174,2	38 627,5

Tableau 7.3
Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel
(Nombre de postes)

<i>Élément et sous-programme</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>									<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>				
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Sous-total</i>	<i>Autre classe</i>	<i>Agent local</i>	<i>NO</i>	<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
Ressources non affectées de la Fondation	–	–	–	2	4	2	2	–	10	–	6	–	6	16
Budget ordinaire	–	–	–	1	2	3	3	2	11	–	5	–	5	16
Appui au Programme	–	–	–	–	2	–	–	–	2	–	1	–	1	3
Total	–	–	–	3	8	5	5	2	23	–	12	–	12	35

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur ; NO = administrateur recruté sur le plan national.

Sous-programme 3 : Renforcement de l'action pour le climat et amélioration du cadre urbain



A. Objectif

97. Ce sous-programme a pour objectif de contribuer à renforcer l'action pour le climat et à améliorer le cadre urbain, de manière intégrée et à tous les échelons de l'administration et des territoires.

B. Alignement sur les objectifs de développement durable

98. Cet objectif est aligné sur les objectifs de développement durable ci-après : Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) ; Objectif 3 (Permettre à tous de vivre en bonne santé et promouvoir le bien-être de tous à tout âge) ; Objectif 6 (Garantir l'accès de tous à des services d'alimentation en eau et d'assainissement gérés de façon durable) ; Objectif 7 (Garantir l'accès de tous à des services énergétique fiables, durables et modernes, à un coût abordable) ; Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) ; Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) ; Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) ; Objectif 12 (Établir des modes de consommation et de production durables) ; Objectif 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) ; Objectif 14 (Conserver et exploiter de manière durable les océans, les mers et les ressources marines aux fins du développement durable) ; Objectif 15 (Préserver et restaurer les écosystèmes terrestres, en veillant à les exploiter de façon durable, gérer durablement les forêts, lutter contre la désertification, enrayer et inverser le processus de dégradation des terres et mettre fin à l'appauvrissement de la biodiversité) ; Objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

C. Principaux résultats escomptés pour 2020

Adaptation renforcée aux changements climatiques et autres chocs : les Îles Salomon

99. Comme beaucoup de petits États insulaires en développement, les Îles Salomon sont très exposées à des catastrophes naturelles telles que cyclones, inondations et sécheresses, exacerbées par les effets des changements climatiques. Le Gouvernement est conscient de l'extrême vulnérabilité des établissements sur les îles, qui va en s'accroissant, en particulier dans la capitale, Honiara, conséquence d'une urbanisation rapide et spontanée et de la prolifération d'implantations sauvages.

100. En 2016, ONU-Habitat a répondu à la demande du Gouvernement en fournissant des services consultatifs et techniques à l'appui d'une étude de vulnérabilité aux changements climatiques à Honiara.

101. Confronté à la menace d'une aggravation des catastrophes sous l'effet des changements climatiques, le Gouvernement des Îles Salomon a travaillé avec ONU-Habitat à l'élaboration de stratégies et d'activités d'adaptation à ces changements. En 2016 et 2017, les conclusions de l'étude de vulnérabilité ont guidé l'élaboration du premier Plan d'action d'Honiara pour la résilience urbaine et l'action climatique. Ce plan d'action a été établi dans le cadre d'un processus participatif avec le soutien technique d'ONU-Habitat. Il a été finalisé en 2017.

102. En 2018, ONU-Habitat a fourni des services consultatifs au Gouvernement en vue d'identifier des opportunités et des stratégies pour appuyer la mise en œuvre du Plan d'action en s'aidant d'une analyse participative et de processus de planification. Le Gouvernement a obtenu 4,4 millions de dollars du Fonds pour l'adaptation en vue d'accélérer la mise en œuvre du Plan d'action, en mettant l'accent sur la résilience climatique des établissements informels. Une démarche analogue est actuellement suivie dans d'autres petits États insulaires en développement du Pacifique, de l'Afrique et des Caraïbes.

103. La difficulté à surmonter était l'insuffisance des capacités techniques pour assurer la mise en œuvre du Plan d'action d'Honiara pour la résilience urbaine et l'action climatique, dont le but est de renforcer l'adaptation aux changements climatiques et autres chocs.

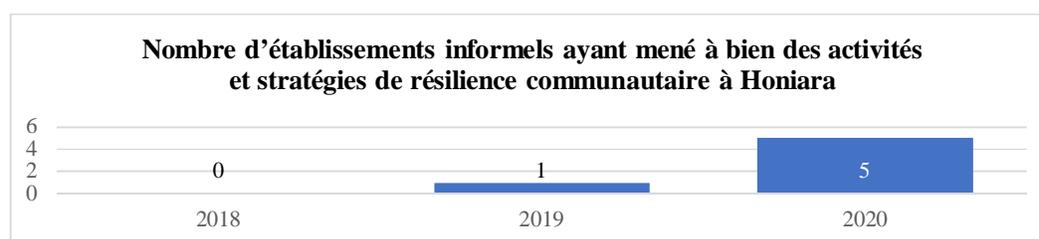
104. Afin d'aplanir ces difficultés, en 2020 ONU-Habitat fournira des services consultatifs techniques et organisera des stages de formation pour développer les capacités des responsables de quartier et des conseillers municipaux, ainsi que celles des communautés, afin qu'ils puissent mener à bien les activités et stratégies prévues dans le Plan d'action. Un appui technique sera apporté à la conception et à la mise en place de systèmes de drainage des eaux de pluie, de barrières anti-inondations et de dispositifs d'assainissement résilients aux inondations dans cinq communautés. En outre ONU-Habitat facilitera l'établissement de plans de préparation des communautés aux catastrophes et de systèmes d'alerte rapide.

105. Les produits prévus devraient contribuer au résultat escompté, qui est de développer les capacités des agents gouvernementaux et des communautés locales aux Îles Salomon en vue de renforcer la résilience des îles conformément au Plan d'Honiara pour la résilience urbaine et l'action climatique.

106. Ce résultat, s'il est atteint, aura permis à un certain nombre d'établissements informels à Honiara de mener à bien des activités et stratégies de résilience communautaire.

107. Ce résultat, s'il est obtenu, mettra en évidence les progrès accomplis en 2020 vers la réalisation de l'objectif fixé.

Mesure de la performance



108. Le sous-programme continuera d'être guidé par tous les mandats confiés à ONU-Habitat, qui déterminent le cadre législatif des produits livrables.

D. Produits livrables pour la période 2020

109. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

	2018 <i>prévus</i>	2018 <i>effectifs</i>	2019 <i>prévus</i>	2020 <i>prévus</i>
Produits livrables quantifiés				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				28
Séminaires, ateliers et stages de formation (nombre de jours)				93
Publications (nombre de publications)				2
Documents techniques (nombre de documents)				11
Produits livrables non quantifiés				
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
Bases de données et contenus numériques				
D. Produits de communication				
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information				
Relations extérieures et relations avec les médias				
Plateformes numériques et contenus multimédias				

Ressources nécessaires

110. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 8.1 et 8.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 8.3.

Tableau 8.1
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément	Variations des ressources					Projet de budget pour 2020	
	Dépenses effectives pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Autres variations	Variation totale		Variation en %
Sous-catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				6 127,7	6 127,7	100,0	6 127,7
Autres dépenses de personnel				10 723,8	10 723,8	100,0	10 723,8
Dépenses de représentation				26,7	26,7	100,0	26,7
Consultants				142,1	142,1	100,0	142,1
Frais de voyage des représentants				–	–	100,0	–
Frais de voyage du personnel				1 773,6	1 773,6	100,0	1 773,6
Services contractuels				1 758,9	1 758,9	100,0	1 758,9
Frais généraux de fonctionnement				3 740,5	3 740,5	100,0	3 740,5
Fournitures et accessoires				507,4	507,4	100,0	507,4
Mobilier et matériel				883,6	883,6	100,0	883,6
Dons et contributions (versés)				12 943,2	12 943,2	100,0	12 943,2
Total				38 627,5	38 627,5	100,0	38 627,5
Dépenses de personnel (postes)				6 127,7	6 127,7	100,0	6 127,7
Autres dépenses de personnel				32 499,8	32 499,8	100,0	32 499,8
Total				38 627,5	38 627,5	100,0	38 627,5

Tableau 8.2
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Sources de financement</i>	<i>Fondation (ressources générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (ressources préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	3 356,5	1 782,0	989,2	-	-	6 127,7
Autres dépenses de personnel	10,2	31,8	23,8	3 166,7	7 491,3	10 723,8
Dépenses de représentation	8,0	-	18,7	-	-	26,7
Consultants	29,6	43,5	69,0	-	-	142,1
Frais de voyage des représentants	-	-	-	-	-	-
Frais de voyage du personnel	20,6	29,5	48,1	540,5	1 134,9	1 773,6
Services contractuels	13,6	53,0	31,7	478,0	1 182,6	1 758,9
Frais généraux de fonctionnement	9,5	67,9	22,1	720,5	2 920,5	3 740,5
Fournitures et accessoires	7,7	6,5	18,1	131,3	343,8	507,4
Mobilier et matériel	6,7	7,2	15,7	173,4	680,6	883,6
Dons et contributions (versés)	34,8	-	-	1 487,9	11 420,5	12 943,2
Total	3 497,2	2 021,4	1 236,4	6 698,3	25 174,2	38 627,5

Tableau 8.3
Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel
(Nombre de postes)

<i>Élément et sous-programme</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>				<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Sous- total</i>	<i>Autre classe</i>	<i>Agent local</i>	<i>NO</i>		
Ressources non affectées de la Fondation	-	-	1	3	6	4	1	1	16	-	7	-	7	23
Budget ordinaire	-	-	-	-	2	4	4	1	11	-	3	-	3	14
Appui au Programme	-	-	-	-	2	-	1	-	3	-	1	-	1	4
Total	-	-	1	3	10	8	6	2	30	-	11	-	11	41

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P : administrateur ; NO = administrateur recruté sur le plan national.

Sous-programme 4 : Prévention et gestion efficaces des crises urbaines



A. Objectif

111. L'objectif auquel ce sous-programme devrait contribuer est d'améliorer la prévention et la gestion des crises urbaines.

B. Alignement sur les objectifs de développement durable

112. Cet objectif est aligné sur les objectifs de développement durable ci-après : Objectif 1 (Éliminer la pauvreté sous toutes ses formes et partout dans le monde) ; Objectif 5 (Parvenir à l'égalité des sexes et autonomiser toutes les femmes et les filles) ; Objectif 8 (Promouvoir une croissance économique soutenue, partagée et durable, le plein emploi productif et un travail décent pour tous) ; Objectif 9 (Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation) ; Objectif 10 (Réduire les inégalités dans les pays et d'un pays à l'autre) ; Objectif 11 (Faire en sorte que les villes et les établissements humains soient ouverts à tous, sûrs, résilients et durables) ; Objectif 13 (Prendre d'urgence des mesures pour lutter contre les changements climatiques et leurs répercussions) ; Objectif 16 (Promouvoir l'avènement de sociétés pacifiques et inclusives aux fins du développement durable, assurer l'accès de tous à la justice et mettre en place, à tous les niveaux, des institutions efficaces, responsables et ouvertes à tous) ; Objectif 17 (Renforcer les moyens de mettre en œuvre le Partenariat mondial pour le développement durable et le revitaliser).

B. Principaux résultats escomptés pour 2020

Réhabilitation et récupération de logements pour les familles vulnérables à Mossoul (Iraq)

113. Entre 2014 et 2018, ONU-Habitat a apporté son soutien aux villes irakiennes touchées par le conflit lié à la présence de l'État islamique (EI) à Mossoul, réduisant la vulnérabilité des personnes déplacées et assurant durablement leur retour dans leurs foyers.

114. Une publication d'ONU-Habitat, *City Profile of Mosul (profil de la ville de Mossoul)*, parue en 2016, a aidé à mieux faire comprendre les changements intervenus dans la ville depuis sa chute en 2014. Cette publication présente une analyse objective d'un ensemble de problèmes qui existaient déjà avant la prise de la ville par l'État islamique, notamment le manque chronique de logements, forçant les nouveaux arrivants à s'installer dans des établissements de fortune.

115. Depuis la libération de Mossoul, des acteurs du secteur humanitaire et du développement ont convergé vers la ville pour remettre en état les logements, les établissements publics et les infrastructures en vue de faciliter le retour des personnes déplacées. Toutefois, bien que plus de 955 000 habitants soient revenus dans la ville, quelque 300 000 personnes continuent de vivre dans des conditions de déplacement prolongé.

116. Pour encourager le retour des déplacés internes et faciliter la restauration des logements et des moyens de subsistance, en 2018, ONU-Habitat a aidé à remettre en état de plus de 600 maisons gravement endommagées dans le quartier d'al-Zanjili, dans l'ouest de Mossoul. Ce projet s'est déroulé avec la pleine participation de la communauté puisque les résidents étaient directement employés dans la réhabilitation de leurs maisons. Par ailleurs, en 2018, les autorités locales ont alloué des terres à la construction de logements sociaux prêts à accueillir 120 familles vivant dans la précarité. ONU-Habitat a aussi aidé les propriétaires d'un logement à retrouver leurs titres de propriété perdus et remplir des demandes d'indemnisation.

117. En 2018, ONU-Habitat a produit un document technique sous le titre *Initial Planning Framework for the Reconstruction of Mosul (Plan-cadre pour la reconstruction de la ville de Mossoul)*, de grande importance sur le plan stratégique. Ce document contient des directives complètes pour la reconstruction et la planification de la ville de Mossoul, mettant plus particulièrement l'accent sur la vieille ville, en accordant toute l'attention et la priorité voulues à des projets appuyant la législation, la planification et la coordination urbaines, en partenariat avec l'UNESCO. Cette initiative s'appuie sur une prise de conscience croissante du fait que l'action humanitaire, le développement et la consolidation de la paix sont complémentaires et doivent se renforcer mutuellement. Pour remédier aux mauvaises conditions de vie dans les établissements informels et

aider les autorités locales, ONU-Habitat pilote un projet de modernisation de Hay al Tanak, dans la banlieue ouest de la ville. Des Conseils de développement communautaire ont été créés et chargés de définir les besoins prioritaires, de planifier les actions à mener, de jouer le rôle de médiateur auprès des foyers touchés, et de suivre les progrès accomplis.

118. La difficulté à surmonter était de mieux coordonner les efforts de relèvement et de réhabilitation entrepris par les organisations humanitaires et les organismes de développement à Mossoul en tenant compte des priorités de développement des personnes regagnant leurs foyers, tant dans l'immédiat qu'à long terme, dans le cadre de la fourniture d'une assistance à des fins humanitaires, de développement et de renforcement de la paix.

119. Pour surmonter ces difficultés, ONU-Habitat lancera en 2020 deux nouvelles initiatives de coopération technique intégrée à Mossoul, qui seront coordonnées et guidées par le Plan-cadre pour la reconstruction de la ville de Mossoul. La première initiative concerne le lancement d'un projet de réhabilitation des localités d'Al-Yarmouk et d'Al-Maghrebi, qui visera à remettre en état des logements ainsi que le parc iconique d'Al-Yarmouk, rénover les infrastructures secondaires et moderniser une école. La deuxième initiative aura pour but d'aider les autorités municipales à lever des fonds, par exemple en augmentant les recettes locales provenant du recouvrement des impôts fonciers et immobiliers, pour qu'elles soient en mesure de fournir aux communautés locales des services de base de meilleure qualité. ONU-Habitat se servira d'un outil qu'il a mis au point, le Modèle du domaine de la tenure sociale (Social Tenure Domain Model ou STDM) pour enregistrer les revendications de propriété et vérifier les droits au logement, à la terre et à la propriété. Un appui technique sera fourni aux autorités locales pour les aider à mettre en place des systèmes transparents et responsables de facturation et de recouvrement des impôts et taxes et de comptabilisation des recettes. Ces initiatives transcendent le cloisonnement habituel entre l'humanitaire et le développement et s'appuient sur les liens d'interdépendance entre l'humanitaire, le développement, la paix et la sécurité comme moyen de transformer des vies.

120. Les produits prévus devraient contribuer au résultat escompté, qui est d'améliorer la coordination entre les instances humanitaires, de développement et de consolidation de la paix, pour pouvoir répondre à l'ensemble des besoins des personnes déplacées revenant à Mossoul.

121. Ce résultat, s'il est atteint, tirera pleinement parti du mécanisme national de coordination pour la reconstruction de la ville de Mossoul, qui a pour vocation de guider l'action humanitaire et les travaux de relèvement et de réhabilitation en veillant à ce que les problèmes soient résolus globalement et dans la concertation. En 2020, ce résultat se traduira également par un meilleur accès aux services de base et à des logements abordables garantissant la sécurité d'occupation.

Mesures de la performance

2018	2019	2020
Absence de mécanisme national de coordination pour la reconstruction de la ville de Mossoul qui pourrait guider les travaux de relèvement et de réhabilitation, y compris de la réponse largement humanitaire devant permettre à des personnes déplacées regagnant leurs foyers de se loger dans l'une des 600 maisons remises en état.	Établissement d'un mécanisme national de coordination pour la reconstruction de la ville de Mossoul visant à guider les travaux de relèvement et de réhabilitation ; remise en état de maisons endommagées et construction simultanée de nouveaux logements.	Pleine utilisation du mécanisme national de coordination pour la reconstruction de la ville de Mossoul afin de guider l'action humanitaire, les activités de relèvement et de réhabilitation, en assurant une prise en charge humanitaire et en veillant à ce que les problèmes de développement et de consolidation de la paix à long terme soient résolus globalement et dans la concertation. Les personnes rentrant dans leurs foyers ont un meilleur accès aux services de base et à des logements abordables garantissant la sécurité d'occupation.

122. Le sous-programme continuera d'être guidé par tous les mandats confiés à ONU-Habitat, qui déterminent le cadre législatif des produits livrables.

A. Produits livrables pour la période 2020

123. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
Produits livrables quantifiés				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets sur le terrain et projets de coopération technique (nombre de projets)				28
Séminaires, ateliers et stages de formation (nombre de jours)				42
Publications (nombre de publications)				2
Documents techniques (nombre de documents)				9
Produits livrables non quantifiés				
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
D. Produits de communication				
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information				

Ressources nécessaires

124. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 9.1 et 9.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 9.3.

Tableau 9.1
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Élément</i>	<i>Variations des ressources</i>						
	<i>Dépenses effectives pour 2018</i>	<i>Budget approuvé pour 2019</i>	<i>Variation de mandat</i>	<i>Autre variation</i>	<i>Variation totale</i>	<i>Variation en %</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Sous-catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				4 903,2	4 903,2	100,0	4 903,2
Autres dépenses de personnel				31 576,8	31 576,8	100,0	31 576,8
Dépenses de représentation				21,3	21,3	100,0	21,3
Consultants				196,5	196,5	100,0	196,5
Frais de voyage des représentants				–	–	100,0	–
Frais de voyage du personnel				5 697,8	5 697,8	100,0	5 697,8
Services contractuels				5 294,5	5 294,5	100,0	5 294,5
Frais généraux de fonctionnement				9 265,2	9 265,2	100,0	9 265,2
Fournitures et accessoires				1 741,1	1 741,1	100,0	1 741,1
Mobilier et matériel				2 772,9	2 772,9	100,0	2 772,9
Dons et contributions (versés)				22 666,8	22 666,8	100,0	22 666,8
Total				84 136,1	84 136,1	100,0	84 136,1
Dépenses de personnel (postes)				4 903,2	4 903,2	100,0	4 903,2
Autres dépenses de personnel				79 232,9	79 232,9	100,0	79 232,9
Total				84 136,1	84 136,1	100,0	84 136,1

Tableau 9.2
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Fondation (ressources générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (ressources préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	2 870,9	1 338,8	693,5	–	–	4 903,2
Autres dépenses de personnel	21,9	31,8	51,0	8,843,9	22 628,2	31 576,8
Dépenses de représentation	6,4	–	14,9	–	–	21,3
Consultants	45,9	43,5	107,1	–	–	196,5
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	–	–
Frais de voyage du personnel	28,7	29,5	67,1	2 912,8	2 659,7	5 697,8
Services contractuels	17,1	53,0	40,0	985,3	4 199,1	5 294,5
Frais généraux de fonctionnement	13,3	67,9	31,1	1 612,8	7 540,1	9 265,2
Fournitures et accessoires	7,9	6,5	18,5	722,9	985,3	1 741,1
Mobilier et matériel	6,7	7,2	15,6	1 341,3	1 402,1	2 772,9
Dons et contributions (versés)	43,3	–	–	2 506,4	20 117,1	22 666,8
Total	3 062,1	1 578,2	1 038,8	18 925,4	59 531,6	84 136,1

Tableau 9.3
Besoins de ressources humaines par source de financement et par catégorie et classe de personnel
(Nombre de postes)

<i>Élément et sous-programme</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>				<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Sous-total</i>	<i>Autre niveau</i>	<i>Agent local</i>	<i>NO</i>		
Ressources non affectées de la Fondation	–	–	–	3	7	6	2	2	20	–	7	–	7	27
Budget ordinaire	–	–	–	–	1	2	3	1	7	–	4	–	4	11
Appui au Programme	–	–	–	–	2	1	2	–	5	–	4	–	4	9
Total	–	–	–	3	10	9	7	3	32	–	15	–	15	47

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P : administrateur ; NO = administrateur recruté sur le plan national.

VIII. Appui au Programme

125. Pour s'acquitter de ses fonctions, la Division de la gestion et de l'exécution devra :

a) Finances : assurer l'affectation efficace, rationnelle et transparente des ressources humaines et financières et d'autres actifs de l'Organisation, conformément à ses priorités stratégiques et opérationnelles, et promouvoir une gestion financière transparente, une communication efficace des rapports, et la responsabilité financière et administrative. À cette fin, des indicateurs de performance et des paramètres de référence seront établis pour suivre l'utilisation des contributions et l'application des accords conclus. Les procédures financières seront revues et une formation sera dispensée concernant les Normes comptables internationales pour le secteur public (IPSAS) et le progiciel de gestion intégré Umoja. La Division devra également coordonner et gérer les fonctions administratives afférentes aux projets à l'échelle de l'Organisation afin de veiller à ce qu'ils bénéficient tous d'un soutien constant et effectif s'agissant des besoins financiers et programmatiques, et elle devra surveiller la qualité et la prestation des services fournis par des tierces parties, notamment par l'Office des Nations Unies à Nairobi ;

b) Ressources humaines : formuler les besoins stratégiques d'ONU-Habitat en matière de ressources humaines dans les domaines de la gestion des talents, de la prestation de services et de la culture institutionnelle. Ce faisant, ONU-Habitat prendra également en considération les besoins de ressources humaines au niveau régional et sur le terrain ;

c) Rehausser le niveau du personnel en matière d'éthique et de responsabilité et gérer la performance de manière à améliorer la qualité des services fournis ;

d) Audits : faciliter les processus internes et externes d'audit ; assurer un suivi et une application efficaces de toutes les recommandations découlant des audits ; promouvoir et appliquer des systèmes et des pratiques fiables en matière de gestion des risques en vue d'améliorer la performance et la responsabilité globales de l'Organisation ; élaborer, actualiser et simplifier les politiques et procédures opérationnelles dans les domaines d'activité cruciaux, notamment si leurs activités sont entravées par des lourdeurs administratives ; s'assurer de la conformité des activités de l'Organisation avec les politiques, plans et procédures établis ; évaluer de manière continue l'efficacité des mesures de contrôle de l'Organisation, y compris les délégations de pouvoir et le cadre des responsabilités ; améliorer les flux de travail et automatiser les processus ; et améliorer les systèmes de contrôle ;

e) Technologies de l'information et de la communication (TIC) : améliorer l'infrastructure, la stratégie, le plan d'action et la gouvernance dans ce domaine pour veiller à ce que les solutions mises en place répondent aux besoins stratégiques et opérationnels, et moderniser l'infrastructure des bureaux hors siège pour qu'ils puissent accéder facilement aux applications critiques pour leur mission, notamment aux logiciels Umoja et PAAS.

Ressources nécessaires

126. Les ressources financières nécessaires à cette rubrique sont indiquées aux tableaux 10.1 et 10.2, par source de financement. Les ressources humaines correspondantes nécessaires pour assurer la fourniture des services sont indiquées au tableau 10.3.

Tableau 10.1
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses
(en milliers de dollars des États-Unis)

Élément				Variation des ressources			Projet de budget pour 2020
	Dépenses effectives pour 2018	Budget approuvé pour 2019	Variation de mandat	Autres variations	Variation totale	Variation en %	
Sous-catégorie de dépenses							
Dépenses de personnel (postes)				6 177,3	6 177,3	100,0	6 177,3
Autres dépenses de personnel				51,2	51,2	100,0	51,2
Dépenses de représentation				5,1	5,1	100,0	5,1
Consultants				203,2	203,2	100,0	203,2
Frais de voyage des représentants	i			–	–	100,0	–
Frais de voyage du personnel				168,8	168,8	100,0	168,8
Services contractuels				2 888,6	2 888,6	100,0	2 888,6
Frais généraux de fonctionnement				1 556,0	1 556,0	100,0	1 556,0
Fournitures et accessoires				17,4	17,4	100,0	17,4
Mobilier et matériel				61,1	61,1	100,0	61,1
Dons et contributions (versés)				–	–	100,0	–
Total				11 128,7	11 128,7	100,0	11 128,7
Dépenses de personnel (postes)				6 177,3	6 177,3	100,0	6 177,3
Autres dépenses de personnel				4 951,4	4 951,4	100,0	4 951,4
Total				11 128,7	11 128,7	100,0	11 128,7

Tableau 10.2
Ressources financières nécessaires par catégorie de dépenses et source de financement
(en milliers de dollars des États-Unis)

<i>Source de financement</i>	<i>Fondation (ressources générales)</i>	<i>Budget ordinaire</i>	<i>Appui au Programme</i>	<i>Fondation (ressources préaffectées)</i>	<i>Coopération technique</i>	<i>Projet de budget pour 2020</i>
Sous-catégorie de dépenses						
Dépenses de personnel (postes)	2 726,6	966,5	2 484,2	–	–	6 177,3
Autres dépenses de personnel	12,8	–	38,4	–	–	51,2
Dépenses de représentation	1,3	–	3,8	–	–	5,1
Consultants	15,0	2,6	45,0	140,6	–	203,2
Frais de voyage des représentants	–	–	–	–	–	–
Frais de voyage du personnel	16,8	3,7	50,3	98,0	–	168,8
Services contractuels	677,5	8,6	2 032,5	170,0	–	2 888,6
Frais généraux de fonctionnement	377,5	4,6	1 132,5	41,4	–	1 556,0
Fournitures et accessoires	3,8	2,1	11,5	–	–	17,4
Mobilier et matériel	15,3	–	45,8	–	–	61,1
Dons et contributions (versés)	–	–	–	–	–	–
Total	3 846,6	988,1	5 844,0	450,0	–	11 128,7

Tableau 10.3
Ressources humaines nécessaires par source de financement et par catégorie et classe de personnel
(Nombre de postes)

<i>Élément et sous-programme</i>	<i>Administrateurs et fonctionnaires de rang supérieur</i>								<i>Agents des services généraux et des catégories apparentées</i>				<i>Total partiel</i>	<i>Total</i>
	<i>SGA</i>	<i>SSG</i>	<i>D-2</i>	<i>D-1</i>	<i>P-5</i>	<i>P-4</i>	<i>P-3</i>	<i>P-2/1</i>	<i>Sous-total</i>	<i>Autre classe</i>	<i>Agent local</i>	<i>NO</i>		
Ressources générales de la Fondation	–	–	–	1	2	1	10	–	14	–	13	–	13	27
Budget ordinaire	–	–	–	–	1	3	1	–	5	–	2	–	2	7
Appui au Programme	–	–	–	–	–	–	12	–	12	–	12	–	12	24
Total	–	–	–	1	3	4	23	–	31	–	27	–	27	58

Abréviations : SSG = sous-secrétaire général ; SGA = secrétaire général adjoint ; D = directeur ; P = administrateur ; NO = administrateur recruté sur le plan national.

Annexe I

Informations supplémentaires concernant le plan du Programme et informations sur la performance

Projet de budget du Programme pour l'année 2020

Partie IV

Coopération internationale pour le développement

Chapitre 15

Établissements humains

Informations supplémentaires : planification et performance du Programme

Programme de travail

S.15.1 Le sous-programme continuera d'être guidé par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés, comme précisé dans la liste ci-après.

Liste des mandats :

Résolutions de l'Assemblée générale

3327 (XXIX)	<i>Création de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains</i>
S-25/2	Déclaration sur les villes et autres établissements humains en ce nouveau millénaire
55/2	Déclaration du Millénaire
56/206	Renforcement du mandat et du statut de la Commission des établissements humains ainsi que du statut, du rôle et des attributions du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
64/135	Suite donnée au Sommet mondial pour le développement social et à la vingt-quatrième session extraordinaire de l'Assemblée générale
64/213	Quatrième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés
67/173	Promotion de la paix en tant que condition essentielle du plein exercice par tous de tous les droits de l'homme
68/239	Application des décisions prises par la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) et renforcement du Programme des Nations Unies pour les établissements humains (ONU-Habitat)
70/1	Transformer notre monde : le Programme de développement durable à l'horizon 2030
71/256	Nouveau Programme pour les villes

Résolutions du Conseil économique et social, décisions et conclusions convenues

2003/62	Mise en œuvre coordonnée du Programme pour l'habitat
2011/21	Établissements humains

Résolutions du Conseil d'administration

19/11	Renforcement de la Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains
20/1	Les jeunes et les établissements humains
20/7	Parité femmes-hommes dans le développement des établissements humains
23/5	Forum urbain mondial
24/4	Égalité des sexes et autonomisation des femmes pour leur permettre de contribuer au développement urbain durable
24/13	Activités du Programme des Nations Unies pour les établissements humains dans les pays

25/1	Contribution du Programme des Nations Unies pour les établissements humains au programme de développement pour l'après-2015 pour promouvoir un développement urbain et des établissements humains durables
25/3	Plan stratégique pour 2014–2019 et programme de travail et budget du Programme des Nations Unies pour les établissements humains pour l'exercice biennal 2016–2017
25/4	Mise en œuvre du Plan stratégique pour la période 2014–2019
25/7	Réforme de la gouvernance du Programme des Nations Unies pour les établissements humains

Sous-programme 1 : Réduction de l'inégalité spatiale et de la pauvreté dans les communautés sur l'ensemble du continuum urbain-rural

S.15.12 Le sous-programme continuera d'être guidé par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés, comme précisé dans la liste ci-après.

Résolutions de l'Assemblée générale

41/146	Réalisation du droit à un logement convenable
47/134	Droits de l'homme et extrême pauvreté
56/206	Renforcement du mandat et du statut de la Commission des établissements humains ainsi que du statut, du rôle et des attributions du Centre des Nations Unies pour les établissements humains (Habitat)
62/126	Politiques et programmes mobilisant les jeunes : les jeunes dans l'économie mondiale – promotion de la participation des jeunes au développement économique et social
64/292	Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement
67/291	Assainissement pour tous
68/269	Amélioration de la sécurité routière mondiale
69/213	Le rôle des couloirs de transport et de transit en matière de coopération internationale et de développement durable
69/237	Renforcement des capacités en vue de l'évaluation des activités de développement au niveau des pays
70/219	Participation des femmes au développement
71/222	Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018-2028)
71/256	Nouveau Programme pour les villes
72/146	Politiques et programmes mobilisant les jeunes

A. Produits livrables pour la période 2020

127. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
Projets de coopération technique				32
1. Projets de services urbains de base : mobilité, eau et assainissement, énergie et gestion des déchets solides.				13
2. Projets d'élaboration de politiques nationales et locales visant à préserver le patrimoine et les paysages urbains historiques et la culture.				1
3. Projets pilotes : logements, amélioration des taudis et des bidonvilles, modes de financement novateurs dans le secteur du logement et de la réaffectation des terres, rénovation et régénération urbaines et territoriales intégrées.				9
4. Projets de planification urbaine et territoriale intégrée et d'élaboration et de mise en œuvre de lois de planification efficaces.				6

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
5. Projets à l'appui de la surveillance urbaine, de politiques de prévention de la criminalité fondées sur des données factuelles, d'amélioration de la sécurité des collectivités et de la cohésion sociale dans les villes et les établissements humains.				3
Séminaires, ateliers et stages de formation				51
1. Ateliers et formations concernant les services urbains de base : mobilité, eau et assainissement, énergie et gestion des déchets solides.				21
2. Réunion de groupes d'experts concernant : l'amélioration des taudis et des bidonvilles ; le logement ; l'intégration du patrimoine dans l'expansion, la revitalisation et la croissance urbaines ; la gouvernance de l'aménagement des villes ; le Réseau mondial de laboratoires urbains ; la prévention de la criminalité et la sécurité urbaines.				13
3. Ateliers mondiaux et régionaux de formation concernant : les terres, le logement, l'amélioration des taudis et des bidonvilles, les studios de logement et les réseaux de professionnels.				5
4. Ateliers techniques sur le suivi des objectifs de développement durable et du Nouveau Programme pour les villes axés sur les indicateurs spatiaux et non spatiaux.				4
5. Formation concernant les politiques, la planification et l'aménagement, la gouvernance, la législation, le financement et la collecte de données en faveur d'un développement urbain durable, l'accent étant mis sur la préservation du patrimoine et la rénovation et la croissance des villes pour lutter contre la pauvreté et les inégalités spatiales.				8
Publications				2
1. Publication sur les solutions de mobilité durable à faibles émissions de carbone				1
2. « Rapport mondial : transformer un milliard de vies – amélioration des conditions de vie et urbanisation durable – les défis posés par les bidonvilles et les implantations sauvages en 2020 » (suite de la publication parue en 2003)				1
Documents techniques				13
1. Mécanismes de financement novateurs pour des plans de logements locatifs, coopératifs et à développement progressif ainsi que des plans de réaffectation des terres visant à réduire la pauvreté urbaine.				2
2. Recueil de politiques, plans, bonnes pratiques et expériences en matière de planification des villes, rénovation urbaine, et conservation et extension du patrimoine.				4
3. Meilleures pratiques, guides, normes et études de cas pour l'accès plus large et équitable aux services essentiels, à la mobilité durable et aux espaces publics, s'appuyant notamment sur la loi et les droits de l'homme.				2
4. Rapports sur les politiques, les plans et les lois visant à améliorer la sécurité, en particulier pour les jeunes, les femmes et les enfants des zones urbaines.				1
5. Guide de gestion des terres et plans d'aménagement de l'espace pour réduire la pauvreté et les inégalités spatiales.				1
6. Directives sur le droit à un logement convenable, pour éviter notamment que des membres de groupes vulnérables, y compris des migrants, se retrouvent sans abri.				3

Produits livrables non quantifiés
C. Produits techniques
Consultations, conseils et sensibilisation : Liste des services consultatifs fournis à de larges catégories de bénéficiaires.
<ul style="list-style-type: none"> • Services consultatifs sur le suivi et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et des objectifs de développement durable, en particulier des cibles portant sur les questions urbaines. • Services consultatifs sur la planification urbaine et spatiale, la conception des villes, l'aménagement des espaces verts, la revitalisation et la croissance des villes, les îlots urbains planifiés et la préservation du patrimoine. • Services consultatifs sur les terrains en ville, la législation foncière, les réformes agraires, la sécurité d'occupation, la gouvernance, le logement et le droit au logement, et la sécurité urbaine. • Services consultatifs sur le suivi et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes, en particulier des cibles portant sur les questions urbaines. • Services consultatifs et sensibilisation pour améliorer l'accès aux services de base, la gestion des déchets solides et la mobilité.
Bases de données et contenus techniques numériques
Mise au point et suivi de solutions novatrices en ligne pour discuter de questions concernant les services urbains de base, la mobilité durable, l'énergie, l'eau et l'assainissement, la gestion des déchets solides, la qualité de l'air dans les villes, l'atténuation des changements climatiques, et le logement.
<ul style="list-style-type: none"> • Plateformes numériques sur la planification des villes mettant l'accent sur le patrimoine, la revitalisation et la croissance des villes. • Plateforme en ligne sur le Nouveau Programme pour les villes, un effort concerté des Nations Unies pour intégrer les meilleures pratiques dans les travaux sur la revitalisation et la croissance des villes. • Plateforme ouverte et intégrée sur les systèmes de surveillance de la sécurité urbaine aux fins de la collecte de données, d'analyses de situation et de communication d'informations, l'accent étant mis sur la violence à l'égard des femmes et la violence liée à d'autres groupes vulnérables dans les espaces publics.
<ul style="list-style-type: none"> • Entretien de la base de données UrbanLex sur le droit urbain et maintien du partenariat • Base de données mondiale sur les indicateurs urbains
D. Produits de communication
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information
<ul style="list-style-type: none"> • Brochures, prospectus, profils et autres matériels de sensibilisation sur les meilleures pratiques, les services urbains de base, les terres et le logement, la revitalisation des villes, le patrimoine et la gestion de la croissance, les espaces publics, la mobilité, la gestion des déchets solides, la sécurité urbaine, et l'amélioration participative des bidonvilles.
<ul style="list-style-type: none"> • Réseau mondial sur les espaces publics comptant une centaine de membres et Réseau des Nations Unies sur les espaces publics rassemblant une dizaine de membres du système des Nations Unies. • Réseaux de diffusion de l'information – Listes de distribution sur la revitalisation et la croissance des villes. • Séminaires « Journée du droit urbain » portant sur les priorités identifiées par les partenaires • Prix des meilleures pratiques en matière de rénovation urbaine • Plaidoyers pour l'autonomisation des femmes, des jeunes et des groupes vulnérables, y compris des manifestations sur le thème de la ville sous les auspices de la Commission de la condition de la femme, du Forum urbain mondial et de l'Assemblée d'ONU-Habitat.
Relations extérieures et relations avec les médias
Dossiers destinés aux médias, communiqués de presse, articles en ligne et mises à jour sur les réseaux sociaux portant sur les réalisations, les publications et les manifestations concernant l'amélioration des bidonvilles et le renouveau des villes, la disponibilité de logements abordables et convenables, la gouvernance et la gestion des terres urbaines, les partenariats, les activités d'apprentissage mutuel et les organisations partenaires.
Plateformes numériques (sites web et réseaux sociaux) et contenus multimédias
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation en direct des moyens de communication offerts par les réseaux sociaux, photographies et manifestations importantes pour mettre en avant, sur le vif, les questions concernant les services urbains de base, les espaces publics, la mobilité durable, la terre, l'amélioration des bidonvilles, le logement et la revitalisation des villes.
<ul style="list-style-type: none"> • Utilisation de multimédias : documentaires vidéo, infographies, présentations, webinaires.

Sous-programme 2 : Meilleur partage de la prospérité dans les villes et les régions

S.15.13. Le programme continuera d'être guidé par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés, comme précisé dans la liste ci-après.

Liste des mandats

Résolutions de l'Assemblée générale

65/10	Une croissance économique soutenue, partagée et équitable en vue de l'élimination de la pauvreté et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement
34/114	Rapport sur la situation des établissements humains dans le monde (rapport périodique établi par ONU-Habitat en tant qu'instrument de politique pour évaluer, aux niveaux mondial et régional, l'état des établissements humains, leur évolution et les perspectives d'avenir
55/194	Au titre de cette résolution, les États membres et les partenaires du Programme pour l'habitat apporteront leur concours à la préparation du rapport mondial sur les établissements humains et du rapport sur l'état des villes dans le monde, qui paraissent tous les deux ans, pour sensibiliser aux questions concernant les établissements humains et donner des informations sur l'état et les tendances des villes dans le monde.

A. Produits livrables pour la période 2020

128. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
Produits livrables quantifiés				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets de coopération technique (Nombre de projets)				37
1. Projets nationaux, urbains, régionaux et interrégionaux sur la connectivité spatiale, les politiques urbaines et les cadres spatiaux, la planification et la conception des villes, le continuum urbain-rural, le développement territorial intégré, et la planification, l'expansion et la conception des villes.				10
2. Projets nationaux, urbains, régionaux et interrégionaux sur la productivité spatiale, le développement économique local, les finances urbaines et municipales, et le financement des services urbains de base et des infrastructures urbaines.				11
3. Projets nationaux, urbains, régionaux et interrégionaux sur les meilleures pratiques, les centres d'excellence, les partenariats avec les universités, l'indice de prospérité, les technologies de pointe, et les cadres juridiques et de gouvernance pour un développement durable, inclusif et innovant des villes et des régions.				16
Séminaires, ateliers et stages de formation (Nombre de jours)				74
1. Dialogues, séminaires, ateliers et stages de formation sur la connectivité spatiale, la planification et la conception des villes, la planification métropolitaine, le continuum urbain-rural, les plans d'action, la planification urbaine et territoriale, la planification des espaces publics et les politiques nationales d'urbanisation.				41
2. Stages et ateliers de formation sur l'utilisation des TIC, l'innovation, les technologies de pointe,				21

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
les meilleures pratiques, les cadres juridiques et de gouvernance, et l'indice de prospérité pour un développement urbain durable et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et des objectifs de développement durable.				
3. Stages et ateliers de formation sur la productivité des villes, le développement économique local, les finances urbaines et municipales, la gestion des finances publiques et la gouvernance locale.				12
Publications (nombre de publications)				2
1. Rapport national sur l'état des villes				1
2. Rapport sur l'état des villes dans le monde				1
Documents techniques (Nombre de documents)				21
1. Documents techniques sur la connectivité spatiale, la planification et la conception des villes, la planification métropolitaine, le continuum urbain-rural, les plans d'action, la planification urbaine et territoriale, la planification des espaces publics et les politiques nationales d'urbanisation.				7
2. Documents techniques concernant la productivité spatiale, le développement économique local, les finances urbaines et municipales, et le financement des services urbains de base et des infrastructures urbaines.				7
3. Documents techniques sur les technologies de pointe et l'innovation, les meilleures pratiques, les cadres juridiques et de gouvernance, et l'indice de prospérité pour un développement urbain durable et la mise en œuvre du Nouveau Programme pour les villes et des objectifs de développement durable.				7
Produits livrables non quantifiés				
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
<ul style="list-style-type: none"> Fourniture de services consultatifs aux États membres concernant l'élaboration de stratégies et plans de développement économique local et l'amélioration de la génération de recettes locales, de la gestion financière et de la viabilité des petites et moyennes entreprises aux niveaux local, régional et mondial. Fourniture de conseils et de lignes directrices aux États membres ainsi que d'un modèle de cadre législatif pour le recouvrement des impôts et taxes locaux à l'intention des municipalités. Fourniture de services consultatifs aux États membres sur l'utilisation des technologies de pointe, les innovations et la recherche de solutions aux problèmes urbains essentiels. Fourniture de services consultatifs sur la réforme de la législation urbaine, son application et la passation de contrats par les collectivités. Fourniture de services consultatifs aux États membres sur la prospérité des villes, y compris sur l'utilisation de l'outil proposé par l'Initiative pour la prospérité des villes et le suivi des objectifs de développement durable. 				
Bases de données et contenus numériques techniques				
<ul style="list-style-type: none"> Base de données mondiale sur les municipalités Développement de l'Initiative pour la prospérité des villes – système expert des meilleures pratiques Mise en place et gestion d'une plateforme pour l'enquête de perception de l'Initiative pour la prospérité des villes 				
D. Produits de communication				
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information (y compris les brochures et les prospectus)				
<ul style="list-style-type: none"> Brochures, prospectus et profils documentant les activités de surveillance urbaine et de communication sur les villes, et sensibilisation aux services de base, à la mobilité et aux espaces publics 				

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
<ul style="list-style-type: none"> • Pochettes d'information et de sensibilisation à l'intention des médias publiées à l'occasion des grandes manifestations nationales et régionales, notamment le Forum urbain mondial, les Forums urbains nationaux et le Sommet des villes d'Asie-Pacifique • Activités de sensibilisation à fort impact et concertations pour des villes et des établissements humains prospères pour tous • Cadres de mobilisation axés sur le secteur privé 				
Relations extérieures et relations avec les médias (y compris les conférences et les communiqués de presse)				
Plateformes numériques (sites web et réseaux sociaux) et contenus multimédias				
<ul style="list-style-type: none"> • Application de téléphonie mobile Colab pour la consultation des citoyens à l'échelle nationale et municipale dans le cadre de la réalisation de l'objectif de développement durable 11 • Développement de l'Initiative pour la prospérité des villes – système expert des meilleures pratiques et outils de transfert de connaissances • Mise en place et gestion d'une plateforme pour l'enquête de perception de l'Initiative pour la prospérité des villes 				

Sous-programme 3 : Renforcement de l'action climatique et amélioration de l'environnement urbain

S.15.14. Le programme continuera d'être guidé par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés, comme précisé dans la liste ci-après.

Liste des mandats

Résolutions de l'Assemblée générale

19/4	Coopération entre le Programme des Nations Unies pour les établissements humains et le Programme des Nations Unies pour l'environnement ⁷
63/217	Catastrophes naturelles et vulnérabilité
63/281	Les changements climatiques et leurs répercussions éventuelles sur la sécurité
67/263	Le transit fiable et stable de l'énergie et son rôle dans la promotion du développement durable et de la coopération internationale
69/225	Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables
72/218	Réduction des risques de catastrophe
72/219	Sauvegarde du climat mondial pour les générations présentes et futures
72/220	Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique
72/221	Application de la Convention sur la diversité biologique et contribution au développement durable
72/224	Garantir l'accès de tous à des services énergétiques fiables, durables et modernes, à un coût abordable
72/307	Organisation de l'examen de haut niveau des Modalités d'action accélérées des petits États insulaires en développement (Orientations de Samoa)
72/277	Vers un pacte mondial pour l'environnement

A. Produits livrables pour la période 2020

129. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

<i>Produits livrables</i>	2018	2018	2019	2020
	<i>prévus</i>	<i>effectifs</i>	<i>prévus</i>	<i>effectifs</i>
Produits livrables quantifiés				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets de coopération technique (Nombre de projets)				28
1. Projets de démonstration sur l'amélioration de la qualité de l'air dans les villes, l'environnement urbain, l'atténuation des changements climatiques et l'amélioration de l'accès à des services de base à faibles émissions de carbone et à des infrastructures et des bâtiments plus écologiques				4
2. Amélioration des politiques, des instruments juridiques, des plans et des stratégies concernant la qualité de l'air urbain, l'environnement urbain, l'atténuation des changements climatiques, les services de base à faibles émissions de carbone et les infrastructures et les bâtiments plus écologiques				7
3. Projets de démonstration sur le renforcement de la résilience et l'adaptation des communautés et des infrastructures aux changements climatiques, et sur la réduction des risques de catastrophe				10

⁷ Depuis lors, chaque session du Conseil d'administration d'ONU-Habitat a été l'occasion d'approuver un document de avant-session sur la collaboration avec le Programme des Nations Unies pour l'environnement intitulé « Activités conjointes dans le domaine de l'environnement urbain : rapport d'activité conjoint des Directeurs exécutifs du Programme des Nations Unies pour l'environnement et du Programme des Nations Unies pour les établissements humains : additif au rapport du Directeur exécutif ».

<i>Produits livrables</i>		<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 effectifs</i>
4.	Projets de démonstration sur la gestion et la restauration de l'environnement urbain, la protection de la biodiversité, l'économie circulaire et les services écosystémiques				4
5.	Politiques, stratégies et plans nationaux, régionaux et locaux visant à améliorer la gestion et l'utilisation des ressources urbaines en s'appuyant sur l'économie circulaire, l'utilisation rationnelle des terres urbaines, la fourniture de services, la gestion durable de l'eau et des déchets, et la promotion des énergies renouvelables et de l'efficacité énergétique				3
Séminaires, ateliers et stages de formation (nombre de jours)					93
1.	Séminaires, ateliers et stages de formation visant à sensibiliser les partenaires d'ONU-Habitat et les groupes vulnérables (notamment dans les implantations sauvages) et à renforcer leurs capacités de planification, de gestion et d'action concernant l'atténuation des changements climatiques, la qualité de l'air et les services de base à faibles émissions de carbone				30
2.	Séminaires, ateliers et stages de formation visant à renforcer la capacité des partenaires d'ONU-Habitat à planifier, gérer et agir pour une adaptation efficace des communautés et des infrastructures aux changements climatiques				55
3.	Séminaires, ateliers et stages de formation visant à mieux faire connaître les modèles de villes vertes et leur application, les infrastructures vertes et la planification urbaine verte et bleue				4
4.	Formation aux aspects environnementaux du suivi des objectifs de développement durable en milieu urbain (qualité de l'air, eau, assainissement, gestion des déchets) dans le cadre de l'Initiative pour la prospérité des villes				4
Publications (Nombre de publications)					2
1.	Publications sur l'atténuation des changements climatiques et la qualité de l'air				1
2.	Publications sur l'adaptation efficace des communautés vivant dans des bidonvilles et autres quartiers urbains marginalisés, ainsi que des infrastructures, aux changements climatiques				1
Documents techniques (Nombre de documents)					11
1.	Série ou ensemble de documents techniques sur l'utilisation plus efficace des ressources et la protection des actifs écologiques (y compris des documents sectoriels)				2
2.	Série ou ensemble de documents techniques sur l'atténuation des changements climatiques, la qualité de l'air, et l'adaptation des communautés et des infrastructures aux changements climatiques				4
3.	Série ou ensemble d'études de cas ponctuelles sur l'action climatique, les services de base et l'environnement dans les établissements humains				2
4.	Série ou ensemble ponctuel de politiques, stratégies, plans et mécanismes de coordination nationaux, régionaux et locaux sur l'action climatique, l'environnement urbain, les écosystèmes et la biodiversité, les réseaux verts et bleus, les actifs écologiques et les services écosystémiques				1
5.	Série de documents techniques sur l'amélioration des services urbains à faibles émissions de carbone, l'utilisation efficace des ressources, les solutions				2

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 effectifs</i>
de mobilité (électrique) et les infrastructures (y compris la surveillance)				
Produits livrables non quantifiés				
C. Produits techniques				
Consultations, conseils et sensibilisation				
<ul style="list-style-type: none"> Fourniture aux États membres de services consultatifs sur l'atténuation des changements climatiques et l'adaptation à ces changements en milieu urbain, l'amélioration de la qualité de l'air, les services urbains à faibles émissions de carbone, l'utilisation plus efficace des ressources et la protection des actifs écologiques 				
Bases de données et contenus numériques techniques				
<ul style="list-style-type: none"> Simulations sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'utilisation plus efficace des ressources, la protection des actifs écologiques et l'adaptation efficace des communautés et des infrastructures aux changements climatiques 				
D. Produits de communication				
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information (exemples)				
<ul style="list-style-type: none"> Campus de penseurs urbains, forums urbains nationaux et régionaux et documents d'information sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'utilisation plus efficace des ressources, la protection des actifs écologiques et l'adaptation efficace des communautés et des infrastructures aux changements climatiques 				
Relations extérieures et relations avec les médias				
<ul style="list-style-type: none"> Conférences et points de presse sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'utilisation plus efficace des ressources, la protection des actifs écologiques et l'adaptation efficace des communautés et des infrastructures aux changements climatiques 				
Plateformes numériques (sites web et réseaux sociaux) et contenus multimédias				
<ul style="list-style-type: none"> Contenus en ligne sur la réduction des émissions de gaz à effet de serre, l'amélioration de la qualité de l'air, l'utilisation plus efficace des ressources, la protection des actifs écologiques et l'adaptation efficace des communautés et des infrastructures aux changements climatiques 				

Sous-programme 4 : Prévention et gestion efficaces des crises urbaines

S.15.15. Le programme continuera d'être guidé par l'ensemble des mandats qui lui sont confiés, comme précisé dans la liste ci-après.

Liste des mandats

Résolutions de l'Assemblée générale

34/114	Rapport sur la situation des établissements humains dans le monde et rapports périodiques sur la coopération et l'assistance internationale dans le domaine des établissements humains
64/292	Le droit fondamental à l'eau et à l'assainissement
67/291	Assainissement pour tous
69/135	Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire d'urgence fournie par les organismes des Nations Unies
69/154	Aide aux réfugiés, aux rapatriés et aux déplacés d'Afrique
68/180	Aide et protection en faveur des déplacés
69/219	Stratégie internationale de prévention des catastrophes
69/243	Coopération internationale en matière d'aide humanitaire à la suite de catastrophes naturelles : de la phase des secours à celle de l'aide au développement
69/280	Renforcement des secours d'urgence et de l'aide au relèvement et à la reconstruction du Népal comme suite au séisme dévastateur qui a frappé ce pays
69/283	Cadre de Sendai pour la réduction des risques de catastrophe (2015–2030)
70-165	Aide et protection en faveur des déplacés
71/222	Décennie internationale d'action sur le thème « L'eau et le développement durable » (2018–2028)

A. Produits livrables pour la période 2020

130. Le tableau ci-dessous énumère tous les produits livrables, par catégorie et sous-catégorie, pour la période 2020, qui contribueraient à la réalisation de l'objectif indiqué ci-dessus.

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
Produits livrables quantifiables				
B. Production et transfert de connaissances				
Projets de coopération technique (Nombre de projets)				28
1.	Projets d'amélioration de l'intégration sociale et de la cohésion communautaire			10
2.	Projets d'amélioration des conditions de vie et d'inclusion des migrants, des réfugiés et des déplacés internes			10
3.	Projets d'amélioration de la résilience de l'environnement bâti et des infrastructures			8
Séminaires, ateliers et stages de formation (Nombre de jours)				42
1.	Séminaires, ateliers et stages de formation pour une amélioration de l'intégration sociale et de la cohésion communautaire			16
2.	Séminaires, ateliers et stages de formation pour une amélioration des conditions de vie et d'inclusion des migrants, des réfugiés et des déplacés internes			13
3.	Séminaires, ateliers et stages de formation pour une amélioration de la résilience de l'environnement bâti et des infrastructures			13
Publications (Nombre de publications)				2
1.	Publications sur l'amélioration de l'intégration sociale et la cohésion communautaire			0
2.	Publications sur l'amélioration des conditions de vie et l'inclusion des migrants, des réfugiés et des déplacés internes			1

<i>Produits livrables</i>	<i>2018 prévus</i>	<i>2018 effectifs</i>	<i>2019 prévus</i>	<i>2020 prévus</i>
3. Publications sur l'amélioration de la résilience de l'environnement bâti et des infrastructures				1
Nombre de documents techniques (Nombre de documents)				9
1. Documents techniques sur l'amélioration de l'intégration sociale et de la cohésion communautaire				3
2. Documents techniques sur l'amélioration des conditions de vie et l'inclusion des migrants, des réfugiés et des déplacés internes				3
3. Documents techniques sur l'amélioration de la résilience de l'environnement bâti et des infrastructures				3

Produits livrables non quantifiés

C. Produits techniques

Services consultatifs

Fourniture de services consultatifs aux États membres sur l'amélioration de la résilience, la gestion des crises urbaines et l'appui aux mécanismes connexes du Comité permanent interorganisations. Fourniture de conseils d'experts sur le relèvement et la reconstruction des villes en période d'après-crise, la consolidation de la paix, la sécurité et l'intégration sociale des communautés d'accueil

Fourniture de services consultatifs sur le foncier et le logement et la construction d'établissements inclusifs pour les déplacés rentrant dans leurs foyers

Fourniture de services consultatifs sur l'amélioration de la résilience urbaine face à des risques multiples, la réalisation d'évaluations et l'établissement de plans d'action : projet de profilage de la résilience des villes

Fourniture de services consultatifs à certains pays sur l'intégration de la migration dans l'urbanisation durable

D. Produits de communication

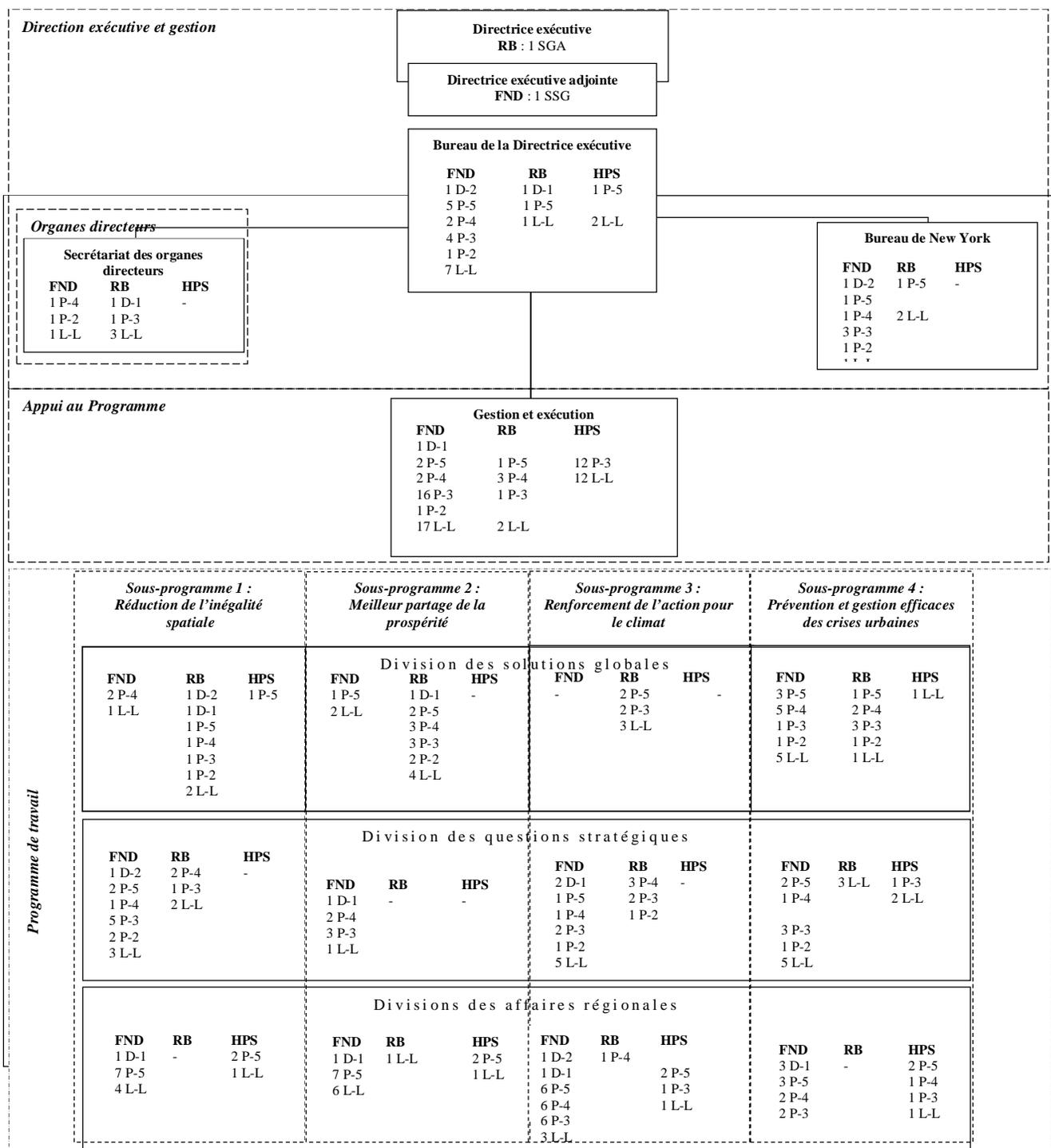
Programmes de diffusion, manifestations spéciales et matériaux d'information

Informations et plaidoyers pour l'accès à des logements convenables, la sécurité d'occupation, la fourniture de services urbains de base et l'offre d'opportunités économique à tous

Brochures, prospectus et profils décrivant les activités concernant la prévention des crises urbaines, le renforcement de la résilience et le relèvement des villes

Annexe II

Organigramme et effectifs pour l'année 2020 (postes permanents requis pour la période 2020-2023)


Nombre de postes par source de financement

Fondation, fins générales (FND)	196
Budget ordinaire (RB)	73
Appui au Programme (HPS)	47

TOTAL	316
--------------	------------

Légende

- - - Programme de travail
 - - - Domaine fonctionnel

Annexe III

Organigramme et effectifs pour l'année 2020 (Postes nécessaires pour 2020)

